



# Rapport aux actionnaires

## Premier trimestre de 2024

### Table des matières

#### RAPPORT DE GESTION

1.0 Préface	2
2.0 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	2
3.0 Profil des activités	4
4.0 Stratégie	7
5.0 Résultats opérationnels	9
6.0 Situation financière	19
7.0 Flux de trésorerie	21
8.0 Situation de trésorerie et sources de financement	23
9.0 Poursuites	28
10.0 Gestion des risques financiers	28
11.0 Principales estimations comptables et jugements	28
12.0 Méthodes comptables et nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été appliquées	29
13.0 Contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière	30
14.0 Risques et incertitudes	30
15.0 Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR	31
États financiers consolidés intermédiaires résumés	40
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	44

## 1.0 PRÉFACE

Dans le présent rapport de gestion, « Gildan », la « Société » ou les mots « elle », « sa », « son », « nous », « nos » et « notre » renvoient, selon le contexte, soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc., soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc. conjointement avec ses filiales.

Le présent rapport de gestion donne de l'information sur les activités, la performance financière et la situation financière de Gildan au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date. Tous les montants qui figurent dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. Pour avoir une compréhension complète du contexte commercial de la Société, des tendances, des risques et des incertitudes auxquels elle est exposée, ainsi que de l'incidence des estimations comptables sur ses résultats opérationnels et sur sa situation financière, le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Gildan au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date et les notes y afférentes et avec notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (le « rapport de gestion annuel 2023 »).

Dans le cadre de la préparation du présent rapport de gestion, nous avons pris en compte l'ensemble de l'information à notre disposition jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024, date du présent rapport de gestion. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date ainsi que le présent rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et des finances de Gildan et ont été approuvés et autorisés aux fins de publication par notre conseil d'administration le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). L'ensemble de l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion est conforme aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), à l'exception de certaines informations présentées à la section « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

De l'information additionnelle sur Gildan, dont sa notice annuelle 2023, est disponible sur le site Web de la Société, au [www.gildancorp.com](http://www.gildancorp.com), sur le site de SEDAR+, au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ainsi qu'à la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (où se trouve le rapport annuel sur formulaire 40-F), au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## 2.0 MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, y compris des énoncés portant sur la stratégie de croissance durable de Gildan, sa stratégie ESG de nouvelle génération et ses objectifs ESG, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. En particulier, l'information qui figure aux sections « Profil des activités », « Stratégie », « Résultats opérationnels », « Situation de trésorerie et sources de financement – Dette à long terme et dette nette », « Gestion des risques financiers » et « Risques et incertitudes » contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux sections « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion pour une analyse des divers facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- les changements des conditions économiques, financières ou géopolitiques générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières par rapport aux niveaux actuels et des produits énergétiques entrant dans la fabrication et le transport de nos produits;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, telles que la pandémie de COVID-19, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) et d'autres événements défavorables imprévus;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- l'élimination des subventions gouvernementales et des crédits dont nous bénéficions actuellement, et la non-matérialisation des nouvelles subventions et des nouveaux crédits attendus;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables, y compris la mise en place prévue d'ici peu d'un taux d'imposition minimum global de 15 %;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information ou à ceux de nos fournisseurs de services découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;

- l'évolution rapide de l'intelligence artificielle;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises;
- les coûts globaux pour la Société liés aux coûts de cessation d'emploi du chef de la direction et aux frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires, de même que les coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétisent. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

## 3.0 PROFIL DES ACTIVITÉS

### 3.1 Aperçu

Gildan est l'un des principaux fabricants verticalement intégrés de vêtements de base de tous les jours, y compris des vêtements de sport, des sous-vêtements et des articles chaussants. Nos produits sont vendus à des grossistes, à des sérigraphes et à des décorateurs en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, ainsi qu'aux détaillants en Amérique du Nord, notamment les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les détaillants spécialisés, les magasins d'artisanat et les détaillants en ligne. Nous confectionnons aussi des produits pour les entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie, qui les commercialisent sous leurs propres marques dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants.

L'exercice de nos activités de fabrication et d'exploitation en tant que fabricant socialement responsable est au cœur de ce que nous faisons. La vaste majorité de nos ventes proviennent de produits que nous fabriquons nous-mêmes. Depuis la création de la Société, nous avons réalisé d'importantes dépenses d'investissement pour développer et exploiter nos propres installations de production à grand volume et verticalement intégrées, y compris la production de fil, la fabrication de textiles et de chaussettes et les activités de couture, ce qui nous permet de contrôler tous les aspects du processus de production, du début à la fin, des vêtements que nous confectionnons.

Nous estimons que l'ensemble de compétences que nous avons acquises en matière de conception, de construction et de gestion des installations de fabrication qui nous appartiennent, ainsi que le degré d'intégration verticale de notre chaîne d'approvisionnement et les dépenses d'investissement que nous avons réalisées au fil des ans nous distinguent de nos concurrents dont l'intégration verticale n'est pas aussi poussée et qui peuvent dépendre davantage de fournisseurs tiers. Le fait de posséder et d'exploiter la vaste majorité de nos installations de fabrication nous permet de contrôler plus rigoureusement nos processus de production, les niveaux d'efficacité, les coûts et la qualité des produits, ainsi que d'assurer un service fiable dont les délais de production et les cycles de livraison sont de courte durée. De plus, le fait d'exploiter nos propres installations nous permet de nous assurer du respect de normes élevées en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

### 3.2 Nos activités

#### 3.2.1 Marques, produits et clientèle

Les produits que fabrique et vend la Société sont commercialisés sous des marques qui lui appartiennent, dont les marques Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, Gildan® Hammer™, Gold Toe® et Peds®. En outre, nous fabriquons des produits pour approvisionner une sélection d'importantes marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie, ainsi que certains clients de la vente au détail qui commercialisent ces produits sous leurs propres marques exclusives.

Nos principales catégories de produits comprennent les hauts et bas de sport (vêtements de sport), les chaussettes (articles chaussants) et les hauts et bas de sous-vêtements (sous-vêtements). Pour l'exercice 2023, les ventes de vêtements de sport ont représenté 83 % du total des ventes nettes et les ventes d'articles chaussants et de sous-vêtements ont représenté 17 % du total des ventes nettes.

Nous vendons principalement nos vêtements de sport sans motif, sans imprimé ni embellissement. La majorité de nos ventes de vêtements de sport proviennent actuellement des vêtements de sport vendus à des distributeurs de vente en gros dans le réseau de vêtements à imprimer en Amérique du Nord et à l'international. Ces distributeurs de vente en gros vendent ensuite les vêtements sans motif à des imprimeurs sérigraphes ou à des entreprises d'embellissement de vêtements qui les décorent de motifs et de logos, et qui, pour leur part, revendent les vêtements de sport imprimés auprès d'un éventail très diversifié de consommateurs. Ceux-ci incluent des établissements d'enseignement, des vendeurs d'articles de sport, des marchandiseurs pour des événements spéciaux, des distributeurs d'articles promotionnels, des organismes de bienfaisance, des promoteurs des secteurs du divertissement, du voyage et du tourisme, de même que des détaillants. Les vêtements de sport peuvent servir à différentes utilisations, que ce soit en tant qu'uniformes professionnels, scolaires ou sportifs, ou simplement pour conférer une identité individuelle ou communiquer l'appartenance à des groupes ou à des équipes. Nous vendons aussi des vêtements de sport sans motif directement à divers détaillants ainsi que par le biais de comptes nationaux qui traitent avec les détaillants, en plus de sous-vêtements et des chaussettes pour hommes, femmes et enfants. Parmi ces détaillants figurent les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les magasins de sport spécialisés, les magasins d'artisanat, les détaillants en alimentation et pharmacies, les magasins à un dollar et les clubs-entrepot, lesquels vendent tous aux consommateurs dans leurs magasins ayant pignon sur rue ou par l'entremise des plateformes de commerce électronique. De plus, nous vendons nos produits à des détaillants présents uniquement en ligne qui, eux, les vendent aux consommateurs. Nous assurons aussi la fabrication de produits que nous vendons à une sélection d'importantes entreprises de marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie qui distribuent les produits dans le réseau de la vente au détail dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants.

Le tableau qui suit résume nos principaux produits offerts actuellement sous la marque Gildan et sous licence :

Principales catégories de produits	Détails de la gamme de produits	Marques
Vêtements de sport	t-shirts, hauts et bas molletonnés, chandails sport, polos et camisoles	Gildan®, Gildan Performance®, Gildan® Hammer™, Gildan Softstyle®, Gildan Heavy Cotton™, Gildan Ultra Cotton®, Gildan DryBlend®, Gildan HeavyBlend™, Comfort Colors®, American Apparel®
Articles chaussants	chaussettes sport, habillées, tout-aller et chaussettes de travail, chaussettes invisibles et chaussettes thérapeutiques <sup>1)</sup>	Gildan®, Gold Toe®, Signature Gold by GoldToe®, GoldToe Edition™, Peds®, MediPeds®, All Pro®, Powersocks®
Sous-vêtements	sous-vêtements pour hommes et pour garçons (hauts et bas) et petites culottes pour femmes	Gildan®, Gildan Platinum®

1) Applicable seulement à MediPeds®.

### 3.2.2 Fabrication

La vaste majorité de nos produits sont fabriqués dans des installations qui nous appartiennent et que nous gérons. Dans une bien moindre mesure, nous avons également recours à des sous-traitants pour combler le reste de nos besoins relatifs à certains produits. Nos activités de fabrication verticalement intégrées couvrent le processus de fabrication des vêtements du début à la fin et comprennent des installations à forte intensité de capital pour la filature, la fabrication de textiles et la confection de chaussettes, ainsi que des installations de couture nécessitant une main-d'œuvre importante. Nos installations de fabrication sont situées dans quatre centres de fabrication principaux, plus précisément aux États-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Bangladesh. Toutes nos installations de filature sont situées aux États-Unis, tandis que les installations de fabrication de textiles, les installations de couture et les installations de fabrication de chaussettes se trouvent dans les autres centres de fabrication mentionnés précédemment, dont le plus important est situé au Honduras, en Amérique centrale.

Afin de soutenir la croissance additionnelle des ventes, de favoriser une structure de coûts efficiente et concurrentielle et d'accroître la diversification géographique de notre chaîne d'approvisionnement, nous augmentons notre capacité de fabrication, dont une expansion importante au Bangladesh qui implique le développement d'un important complexe de fabrication comptant plusieurs installations qui devrait accueillir deux grandes installations de fabrication de textiles et les activités de couture connexes. La construction du premier complexe de fabrication de textiles et de couture est pratiquement terminée, alors que l'accélération progressive des activités est en cours et se poursuivra en 2024.

Le tableau suivant résume nos principales activités de fabrication par région :

	États-Unis	Amérique centrale	Caraïbes	Asie
<b>Installations de filature<sup>1)</sup> :</b> transformation du coton, du polyester et d'autres fibres en fil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salisbury, Caroline du Nord</li> <li>■ Mocksville, Caroline du Nord</li> <li>■ Eden, Caroline du Nord</li> <li>■ Clarkton, Caroline du Nord</li> <li>■ Sanford, Caroline du Nord (2 installations)</li> <li>■ Mayodan, Caroline du Nord</li> </ul>			
<b>Installations de fabrication de textiles :</b> tissage du fil pour fabriquer du tissu, teinture et découpage du tissu		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Honduras (4 installations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ République dominicaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bangladesh (2 installations)</li> </ul>
<b>Installations de couture<sup>2)</sup> :</b> assemblage et couture du tissu coupé		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Honduras (2 installations)</li> <li>■ Nicaragua (5 installations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ République dominicaine (3 installations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bangladesh (3 installations)</li> </ul>
<b>Installation de teinture de vêtements<sup>3)</sup> :</b> processus de teinture pigmentaire ou de teinture réactive (Pigment Pure™)		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Honduras</li> </ul>		
<b>Installations de confection d'articles chaussants :</b> transformation de fil en chaussettes finies		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Honduras</li> </ul>		

1) Bien que nous produisions à l'interne la majorité du fil dont nous avons besoin, nous avons également recours à des tiers fournisseurs de fil, principalement en Asie pour nos activités au Bangladesh, pour combler le reste de nos besoins de fil. La majorité du coton utilisé par nos sous-traitants asiatiques est du coton américain.

2) Même si nous gérons la majorité de nos installations de couture, nous avons également recours aux services de couture de sous-traitants, dans d'autres régions de l'Amérique centrale et en Haïti, pour combler le reste de nos besoins de couture.

3) La teinture des vêtements est une caractéristique exclusive des vêtements Comfort Colors® et elle nécessite un processus de teinture exclusif appelé Pigment Pure™, processus de teinture différent de celui que nous utilisons habituellement pour teindre la majorité de nos vêtements dans nos installations de teinture. Nos installations de teinture sont situées dans notre installation Rio Nance 3 au Honduras.

### 3.2.3 Représentation, commercialisation et distribution

Notre bureau de représentation et de commercialisation international est situé à Christ Church, à la Barbade, à partir duquel nous avons établi diverses fonctions liées à la clientèle, notamment la gestion des ventes, la commercialisation, le service à la clientèle, la gestion du crédit, la prévision des ventes, la planification de la production, la gestion des stocks et la logistique ainsi que les fonctions liées aux finances, aux ressources humaines et aux technologies de l'information. Nous avons aussi des bureaux de représentation aux États-Unis. Nous avons établi des activités de distribution étendues essentiellement en ayant recours à de grands centres de distribution et à certaines installations plus petites aux États-Unis, à une grande installation de distribution au Honduras, ainsi qu'à une installation de distribution au Bangladesh. Pour compléter certains de nos besoins de distribution, nous utilisons aussi des entrepôts de tierces parties situés en Amérique du Nord et en Europe.

### 3.2.4 Effectif et siège social

La Société compte actuellement un effectif de plus de 44 000 employés à l'échelle mondiale. Son siège social est situé à Montréal, au Canada.

### 3.3 Environnement concurrentiel

Le marché des vêtements de base où nous offrons nos produits est hautement concurrentiel. La concurrence s'exerce généralement sur le plan du service et de la disponibilité des produits, des prix, de la qualité, du confort et de l'ajustement, du style et des marques. Pour livrer concurrence à ces égards, nous mettons à profit nos avantages concurrentiels, notamment notre chaîne d'approvisionnement de fabrication stratégiquement située et verticalement intégrée, notre grande envergure, notre structure de coûts, nos capacités de distribution à l'échelle mondiale et le positionnement de nos marques sur les marchés que nous desservons. Nous estimons que notre ensemble de compétences en matière de fabrication, de même que l'infrastructure de chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée, à grande échelle et à faible coût que nous avons établie en réalisant des investissements importants au fil du temps, représentent des avantages concurrentiels clés et des éléments qui nous distinguent de nos concurrents.

Nous faisons face à la concurrence de fabricants ou de fournisseurs de vêtements de base pour la famille établis aux États-Unis et à l'étranger, de grande envergure et de plus petite taille. Parmi les plus grands fabricants qui sont en concurrence avec nous en Amérique du Nord, on compte Hanesbrands Inc. ainsi que Fruit of the Loom, Inc., filiale de Berkshire Hathaway Inc., qui nous livre concurrence au moyen de ses propres marques et de celles de sa filiale, Russell Corporation. Ces deux sociétés exercent des activités de fabrication à partir de certaines des mêmes régions géographiques que Gildan et livrent concurrence à la Société principalement dans les mêmes catégories de vêtements de base et par l'intermédiaire de réseaux de distribution communs en Amérique du Nord et sur les marchés internationaux. En ce qui concerne les chaussettes et les sous-vêtements, nos concurrents comprennent aussi Renfro Corporation, Jockey International, Inc. et Kayser Roth Corporation. De plus, nous sommes en concurrence avec des sociétés américaines de plus petite taille qui vendent à des distributeurs de vente en gros de vêtements de sport à imprimer ou qui exercent leurs activités à ce titre, comme Next Level Apparel, Color Image Apparel, Inc. (propriétaire de la marque Bella + Canvas) et Delta Apparel Inc., ainsi que des manufacturiers situés en Amérique centrale, au Mexique et en Asie qui approvisionnent aussi le réseau des vêtements à imprimer. Finalement, bien que la concurrence vienne aussi des marques privées de certains de nos clients, nous fournissons aussi des produits à des clients qui recherchent des fournisseurs stratégiques possédant le type de capacités de fabrication que nous pouvons offrir afin de soutenir leur offre de produits de marque privée.

## 4.0 STRATÉGIE

### *Stratégie de croissance durable de Gildan*

Forte de ses assises solides, la Société a lancé en 2022 sa stratégie de croissance durable de Gildan qui vise à stimuler la croissance interne du chiffre d'affaires et du bénéfice net, en prenant appui sur trois piliers clés : l'expansion de la capacité, l'innovation et les pratiques ESG. Nous croyons qu'en mettant à profit notre avantage concurrentiel en tant que fabricant verticalement intégré à faible coût, en mettant à exécution avec succès des plans bien définis d'expansion de la capacité, en offrant des produits axés sur la valeur et novateurs à nos clients et grâce à nos pratiques de premier plan en matière d'ESG, en plus de poursuivre les cinq priorités stratégiques clés annoncées le 15 avril 2024, la Société pourra générer une croissance à long terme du chiffre d'affaires, une grande rentabilité et une utilisation efficace de nos actifs, ce qui devrait nous permettre de créer une grande valeur à long terme pour nos actionnaires.

Les trois piliers de notre stratégie de croissance durable sont les suivants :

**Croissance fondée sur la capacité :** *Exploiter notre avantage concurrentiel important en tant que fabricant verticalement intégré à faible coût alors que nous mettons à exécution des plans bien définis pour augmenter et optimiser notre capacité de production mondiale de manière à soutenir nos plans de croissance à long terme.*

Mettant à exécution nos plans, nous avons renforcé notre intégration verticale en augmentant nos capacités de filature grâce à l'acquisition et à la modernisation de Frontier Yarns. Nous sommes également en train de réaliser la première phase du développement d'un important complexe de fabrication de textiles et de couture verticalement intégré au Bangladesh, comme il est décrit plus en détail à la rubrique 3.2.2 « Fabrication » du présent rapport de gestion.

**Innovation :** *Stimuler le leadership dans l'innovation à l'échelle de l'organisation et dans tous les aspects des activités dans le but d'offrir des produits de haute qualité axés sur la valeur, d'accélérer la mise en marché, de générer des gains d'efficacité opérationnelle et de réduire notre empreinte environnementale.*

La Société a relevé et défini des initiatives clés spécifiques, ainsi que des investissements visant à stimuler l'innovation dans nos processus de développement et de fabrication de produits, la distribution et les produits finis, notamment en ce qui concerne les caractéristiques du tissu, l'ajustement des produits, la capacité d'adaptation du tissu aux techniques d'impression et de décoration qui évoluent, et les caractéristiques de produits respectueuses des pratiques ESG. Au début de 2024, nous avons annoncé le lancement d'un certain nombre de nouveaux produits, dont notre t-shirt ultra coton 2000 amélioré. À cet égard, nous avons mis au point une nouvelle technologie exclusive de fabrication du coton en remaniant notre processus de A à Z, du fil jusqu'à la finition, pour rendre le tissu plus doux et mieux adapté à l'impression. De plus, nous investissons activement dans les outils numériques, l'analyse prédictive et l'intelligence artificielle afin d'accélérer la prise de décisions à l'échelle de l'organisation, de rationaliser les processus et d'optimiser la planification de la chaîne d'approvisionnement.

**ESG :** *Continuer d'accroître l'importance accordée aux pratiques ESG dans toutes nos activités et mettre à profit notre excellente posture en matière d'ESG et nos progrès afin d'offrir une plus grande valeur à nos parties prenantes.*

En 2024, Gildan entame la troisième année de mise en œuvre de sa stratégie ESG de nouvelle génération, qui englobe un large éventail d'initiatives. Celles-ci consistent notamment à réduire l'empreinte carbone et l'intensité d'utilisation de l'eau, à promouvoir une économie circulaire, à contribuer au développement économique régional, à assurer le respect des droits de la personne et à maintenir des normes de sécurité au sein de la chaîne d'approvisionnement. La stratégie englobe aussi un engagement envers notre personnel, en mettant l'accent sur l'investissement dans notre main-d'œuvre, la promotion de la diversité et de l'inclusion, ainsi que l'amélioration de la transparence ESG. Cette stratégie comprend dix objectifs axés sur cinq piliers différents : les changements climatiques, l'énergie et l'eau; la circularité; la gestion du capital humain; la création de valeur à long terme; et la transparence et la divulgation. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ces initiatives, il y a lieu de se reporter au Rapport ESG 2022 de Gildan. Les renseignements présentés dans notre Rapport ESG 2022 ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi à celui-ci.

Enfin, en capitalisant sur ces assises et sur l'exécution continue du plan de croissance durable qui reste au cœur des activités de Gildan, nous avons défini des priorités stratégiques clés à la mi-avril 2024, pour ouvrir de nouvelles possibilités de croissance tout en étendant les capacités commerciales de la Société. Ces cinq grandes priorités sont les suivantes :

- Mettre en œuvre avec succès les initiatives liées à la chaîne d'approvisionnement afin de maintenir la disponibilité des produits, une position dominante sur le plan des coûts et des marges parmi les meilleures du secteur;
- Mettre à profit les marques propres à Gildan et développer des capacités commerciales distinctes afin d'accélérer la croissance et de renforcer la position de la Société sur le marché;
- Approfondir les relations de Gildan avec ses partenaires actuels et potentiels de la vente au détail, consolidant la position de la Société en tant que fournisseur de choix;
- En complément de la position solide de Gildan sur le marché nord-américain, accorder une attention renouvelée à des marchés internationaux choisis pour stimuler la croissance;
- Bâtir un bassin de talents et une équipe direction de classe mondiale et leur donner les moyens nécessaires pour assurer la résilience à long terme des activités de Gildan.

## 5.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

### Aperçu et contexte commercial

Tout au long de 2023, le secteur du vêtement a fait face à des défis importants, dans un contexte d'incertitude économique et politique généralisée, qui ont contribué à créer un environnement de faible demande dans l'ensemble du secteur, malgré l'amélioration depuis 2022. Nous avons constaté des améliorations séquentielles des tendances dans les points de vente pour les vêtements de sport au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2023, avant une stabilisation au cours des six derniers mois. Nos ventes nettes pour 2023 ont diminué d'un exercice à l'autre, car nous avons été confrontés à de fortes périodes comparatives pour 2022 qui avaient bénéficié du réapprovisionnement des stocks des distributeurs après la pandémie de COVID-19. Néanmoins, le secteur des vêtements imprimés a fait montre de résilience, caractérisé par l'enthousiasme soutenu autour des expériences comme les voyages, les concerts et les grands événements. Dans les catégories des articles chaussants et des sous-vêtements, la demande est restée faible dans l'ensemble du secteur en 2023, mais nous avons tiré parti d'un environnement de demande plus favorable par rapport à l'exercice précédent.

Nous avons dégagé des marges opérationnelles ajustées<sup>1</sup> qui se situaient dans notre fourchette cible de 18 % à 20 % au deuxième semestre de 2023 et au premier trimestre de 2024, alors que la pression découlant de l'incidence du coût du coton, qui avait atteint un sommet, s'est estompée. Tout compte fait, nous sommes fiers d'avoir manœuvré avec diligence dans un environnement changeant ces dernières années, ce qui nous a permis de dégager une solide performance dans les principales catégories de croissance. Par ailleurs, au cours du dernier exercice, nous avons réalisé des progrès importants à l'égard de chacun des trois piliers de la stratégie de croissance durable de Gildan : nous avons optimisé notre capacité de fabrication, favorisé l'innovation et continué de renforcer notre engagement en matière d'ESG. Bien que nous soyons d'avis que notre modèle de fabrication verticalement intégré et notre solidité financière améliorent notre capacité à surmonter les multiples difficultés qui plombent actuellement le marché, il est difficile de prédire l'incidence sur notre entreprise des effets tardifs des pressions inflationnistes, de l'accentuation des risques de récession et des risques géopolitiques ainsi que d'autres facteurs.

### 5.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Pour évaluer notre performance opérationnelle et notre situation de trésorerie, nous utilisons des mesures financières et des ratios financiers qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les sociétés informent les lecteurs que le bénéfice et toutes autres mesures ajustées selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée. Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté, le bénéfice brut ajusté, la marge brute ajustée, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le BAIIA ajusté et le rendement de l'actif net moyen ajusté (« RAN ajusté ») pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et parce que nous croyons que de telles mesures procurent aux investisseurs et à la direction des renseignements utiles sur notre performance financière et sur notre situation financière. Nous utilisons également des mesures financières non conformes aux PCGR, notamment les flux de trésorerie disponibles, le total de la dette, la dette nette, le ratio de levier financier de la dette nette et le fonds de roulement.

<sup>1</sup> Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Reportez-vous à la section 15.0 intitulée « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR que la Société utilise et présente, ainsi qu'un rapprochement complet avec celles qui sont conformes aux IFRS et qui se prêtent le mieux à une comparaison.

## 5.2 Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données financières trimestrielles non auditées pour les huit trimestres complets les plus récents. Cette information trimestrielle non auditee a été établie conformément à l'IAS 34 des IFRS. Les résultats opérationnels d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période future.

Périodes de trois mois closes au (en millions de dollars, sauf les actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)	T1 <b>2024</b>	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022
Ventes nettes	<b>695,8</b>	782,7	869,9	840,4	702,9	720,0	850,0	895,6
Bénéfice net	<b>78,7</b>	153,3	127,4	155,3	97,6	83,9	153,0	158,2
Bénéfice net par action								
De base <sup>1)</sup>	<b>0,47</b>	0,89	0,73	0,87	0,54	0,47	0,84	0,85
Dilué <sup>1)</sup>	<b>0,47</b>	0,89	0,73	0,87	0,54	0,47	0,84	0,85
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	<b>168 869</b>	171 495	175 087	177 624	179 543	179 680	181 980	185 506
Dilué	<b>168 977</b>	171 806	175 348	177 902	179 843	179 897	182 239	185 869

1) Il est possible que la somme du bénéfice par action trimestriel ne corresponde pas au bénéfice par action jusqu'à ce jour en raison de l'arrondissement.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### 5.2.1 Variabilité saisonnière et autres facteurs faisant varier les résultats et la situation financière

Les résultats opérationnels de nos périodes intermédiaires et de nos exercices varient sous l'effet de certains facteurs, incluant, sans s'y limiter, les variations de la demande des utilisateurs finaux et de nos clients, les décisions de nos clients d'augmenter ou de diminuer leurs stocks, les variations de la composition de nos ventes et les fluctuations des prix de vente et des coûts des matières premières. Même si nos produits sont vendus tout au long de l'année, nos affaires fluctuent en fonction des variations saisonnières de la demande, ce qui fait varier nos résultats opérationnels sur une base trimestrielle. Bien que certains produits connaissent une période de pointe saisonnière relativement à la demande, la dynamique de la concurrence peut influer sur le moment des achats des clients, menant à des tendances saisonnières qui peuvent varier d'un exercice à l'autre. Historiquement, la demande de t-shirts atteint un creux au quatrième trimestre et un sommet au deuxième trimestre de l'année, alors que les distributeurs s'approvisionnent en prévision de la haute saison estivale. Historiquement, la demande pour les vêtements molletonnés est habituellement plus grande aux deuxième et troisième trimestres de chaque année, soit à l'approche de l'automne et de l'hiver. Les ventes d'articles chaussants et de sous-vêtements sont habituellement plus élevées pendant le deuxième semestre de l'année, lors de la rentrée scolaire et de la saison des ventes du temps des Fêtes de Noël. Ces tendances saisonnières des ventes dans le secteur entraînent aussi des fluctuations de nos stocks tout au long de l'année.

Nos résultats subissent aussi l'influence de la fluctuation des prix des matières premières et des coûts des autres intrants. Les fibres de coton et de polyester sont les principales matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Nous avons également recours à des produits chimiques, des colorants et des garnitures que nous nous procurons auprès de divers fournisseurs. Les prix du coton fluctuent en fonction de la demande des consommateurs et de l'offre mondiale, qui peuvent subir l'impact des conditions météorologiques pendant une année donnée, de la spéculation sur les marchés des marchandises, des évaluations et des fluctuations relatives de la monnaie du pays producteur par rapport à la monnaie du pays consommateur et d'autres facteurs qui sont généralement imprévisibles. Bien que nous concluions des contrats d'achat et des instruments financiers dérivés avant livraison qui visent à fixer des prix fermes pour la composante coton

de nos besoins en fil, les prix que nous payons pour le coton peuvent fluctuer considérablement d'une période intermédiaire ou d'un exercice à l'autre. Les coûts de l'énergie comptabilisés dans nos résultats opérationnels sont également affectés par les fluctuations des prix du pétrole brut, du gaz naturel et du pétrole, ce qui peut aussi avoir une influence sur les frais de transport et sur le coût des divers intrants utilisés dans notre production, comme les fibres de polyester, les produits chimiques, les colorants et les garnitures. Les variations du coût des matières premières se reflètent initialement dans le coût des stocks; elles se répercutent sur le bénéfice net seulement lorsque les stocks respectifs sont vendus.

Les acquisitions d'entreprises peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des résultats. Par ailleurs, les décisions de la direction de regrouper ou de réorganiser ses activités, notamment de fermer des installations, peuvent engendrer des coûts de restructuration importants au cours d'une période intermédiaire ou d'un exercice. La rubrique 5.5.5 intitulée « Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du présent rapport de gestion présente une analyse des coûts liés aux activités de restructuration et aux acquisitions d'entreprises de la Société. Les rachats d'actions ont réduit notre nombre d'actions en circulation et augmenté notre bénéfice net par action. La Société peut racheter d'autres actions à l'avenir si elle le juge approprié dans les circonstances, mais de tels rachats ne sont pas garantis. Les dépréciations d'actifs, incluant les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, les provisions pour stocks abandonnés et les pertes de valeur d'actifs à long terme, peuvent aussi faire varier nos résultats. Au quatrième trimestre de l'exercice 2023, nous avons comptabilisé une reprise de perte de valeur de 41 millions de dollars, alors que nous avions enregistré une perte de valeur de 62 millions de dollars durant l'exercice 2022 au titre de notre unité génératrice de trésorerie (UGT) Articles chaussants. Nos résultats opérationnels des deux derniers exercices comprennent aussi des profits nets sur l'assurance découlant des recouvrements d'assurance accumulés à ce jour relativement aux réclamations de la Société pour les pertes qui ont résulté des deux ouragans survenus en Amérique centrale en novembre 2020 (25,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022; 3,3 millions de dollars au premier trimestre de 2023; 74 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023), ainsi qu'un profit après impôt de 16 millions de dollars sur la cession-bail d'une installation de distribution aux États-Unis au premier trimestre de 2023. Nos résultats opérationnels des deux derniers trimestres ont subi l'incidence de charges de vente et charges générales et administratives plus élevées que d'habitude, attribuables aux coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste, qui ont entraîné des coûts et des charges totalisant 6,3 millions de dollars et 17,2 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2023 et au premier trimestre de l'exercice 2024, respectivement, et des coûts de 2,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2024 liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société (comme il est expliqué à la section 5.5.3 et à la section 15.0 du présent rapport de gestion).

Les montants présentés relativement aux ventes nettes, au coût des ventes, aux charges de vente et aux charges générales et administratives, ainsi qu'aux charges financières ou produits financiers, varient en fonction du taux de change de certaines devises par rapport au dollar américain, tel qu'il est décrit à la section intitulée « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. La Société recourt à l'occasion à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change.

### 5.3 Impôt minimum mondial

Le 4 août 2023, le gouvernement du Canada a publié pour consultation des propositions législatives relatives à l'impôt minimum mondial qui visent à suivre le modèle de règles et les directives du Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (« BEPS ») de l'OCDE. Si le projet de loi est adopté tel que publié, un taux d'imposition minimum mondial de 15 % serait instauré pour les années d'imposition ouvertes à compter du 31 décembre 2023. Les règles proposées s'appliqueraient aux bénéfices de certaines des filiales non canadiennes de la Société qui sont actuellement assujetties à un taux d'impôt effectif inférieur à 15 %, après prise en compte de l'incidence des critères de substance prévue par les règles, filiales qui, ensemble, représentent la majorité du bénéfice imposable de la Société. Le 15 décembre 2023, le gouvernement de la Barbade a aussi publié des propositions législatives en réponse au Pilier Deux qui auraient pour effet d'assujettir le bénéfice de la Société à la Barbade à un taux d'impôt effectif de 15 % pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Si les lois relatives au Pilier Deux s'étaient appliquées en 2023, le taux d'impôt effectif moyen de la Société aurait été d'environ 18 %.

La Société surveille de près l'évolution du dossier dans les différentes juridictions où elle exerce ses activités, notamment les détails spécifiques de mise en œuvre des lois relatives au Pilier Deux et d'autres lois ou programmes sans lien avec le Pilier Deux, afin de continuer à évaluer l'incidence globale de ces lois sur le taux d'impôt net effectif et les résultats opérationnels de la Société. Bien que le moment de l'adoption éventuelle du projet de loi demeure incertain, nous avons pris en compte, dans nos plans relatifs au bénéfice financier et aux flux de trésorerie pour 2024, l'incidence estimée de la mise en œuvre du projet de loi sur l'impôt minimum mondial, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Nos résultats opérationnels du premier trimestre de l'exercice 2024 ne reflètent pas l'incidence de l'impôt minimum mondial car la loi susmentionnée n'a pas encore été adoptée ou quasi adoptée au Canada et à la Barbade. Cette loi devrait être adoptée au cours de l'exercice 2024 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et, à ce titre, l'incidence rétroactive cumulée sera comptabilisée au cours du trimestre fiscal durant lequel l'adoption aura lieu. Pour des informations supplémentaires concernant l'impôt minimum mondial, notamment l'incidence de l'adoption des lois relatives au Pilier Deux en Belgique et au Royaume-Uni, il y a lieu de se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels audités de 2023, ainsi qu'à la section 15.0 intitulée « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion annuel 2023.

#### 5.4 Principales informations financières

(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation \$      %
Ventes nettes	<b>695,8</b>	702,9	(7,1) (1,0) %
Bénéfice brut	<b>211,1</b>	187,7	23,4 12,5 %
Bénéfice brut ajusté <sup>1)</sup>	<b>211,1</b>	184,4	26,7 14,5 %
Charges de vente et charges générales et administratives	<b>105,2</b>	81,8	23,4 28,6 %
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées <sup>1)</sup>	<b>85,5</b>	81,8	3,7 4,5 %
Profit sur une cession-bail	—	(25,0)	25,0 n. s.
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>0,8</b>	2,8	(2,0) (71,4) %
Bénéfice opérationnel	<b>105,1</b>	128,0	(22,9) (17,9) %
Bénéfice opérationnel ajusté <sup>1)</sup>	<b>125,6</b>	102,5	23,1 22,5 %
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>157,2</b>	130,4	26,8 20,6 %
Charges financières	<b>22,7</b>	17,0	5,7 33,5 %
Charge d'impôt sur le résultat	<b>3,7</b>	13,4	(9,7) (72,4) %
Bénéfice net	<b>78,7</b>	97,6	(18,9) (19,4) %
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	<b>99,2</b>	81,6	17,6 21,6 %
Bénéfice de base par action	<b>0,47</b>	0,54	(0,07) (13,0) %
Bénéfice dilué par action	<b>0,47</b>	0,54	(0,07) (13,0) %
Bénéfice dilué par action ajusté <sup>1)</sup>	<b>0,59</b>	0,45	0,14 31,1 %
Marge brute <sup>2)</sup>	<b>30,3 %</b>	26,7 %	s. o. 3,6 pp
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>30,3 %</b>	26,2 %	s. o. 4,1 pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes <sup>3)</sup>	<b>15,1 %</b>	11,6 %	s. o. 3,5 pp
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes <sup>1)</sup>	<b>12,3 %</b>	11,6 %	s. o. 0,7 pp
Marge opérationnelle <sup>4)</sup>	<b>15,1 %</b>	18,2 %	s. o. (3,1) pp
Marge opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>	<b>18,0 %</b>	14,6 %	s. o. 3,4 pp

	<b>31 mars 2024</b>	<b>31 déc. 2023</b>	<b>Variation</b>	
			\$	%
Total des actifs	<b>3 686,7</b>	3 514,9	171,8	4,9 %
Total des passifs financiers non courants	<b>840,0</b>	685,0	155,0	22,6 %
Dette nette <sup>1)</sup>	<b>1 143,1</b>	993,4	149,7	15,1 %
Dividendes en trésorerie trimestriels déclarés par action ordinaire	<b>0,205</b>	0,186	0,019	10,2 %
Ratio de levier financier de la dette nette <sup>1)</sup>	<b>1,6</b>	1,5	s. o.	s. o.

n. s. = non significatif

s. o. = sans objet

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes nettes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.

4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel divisé par les ventes nettes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

## 5.5 Revue des résultats opérationnels

### 5.5.1 Ventes nettes

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>		
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>	Variation
(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)		\$	%
Vêtements de sport	<b>592,1</b>	587,8	4,3 0,7 %
Articles chaussants et sous-vêtements	<b>103,7</b>	115,1	(11,4) (9,9)%
Total des ventes nettes	<b>695,8</b>	702,9	(7,1) (1,0)%

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>		
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>	Variation
(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)		\$	%
États-Unis	<b>618,0</b>	625,1	(7,1) (1,1)%
Canada	<b>25,3</b>	25,7	(0,4) (1,6)%
International	<b>52,5</b>	52,1	0,4 0,8 %
Total des ventes nettes	<b>695,8</b>	702,9	(7,1) (1,0)%

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2024, les ventes nettes se sont élevées à 696 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 1 %, par rapport aux ventes du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait d'une augmentation des ventes de vêtements de sport contrebalancée par une diminution dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements. Globalement, les expéditions ont été essentiellement semblables à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, le recul des ventes nettes étant attribuable à la baisse des prix de vente nets et à la gamme de produits moins avantageuse. Les ventes de vêtements de sport ont atteint 592 millions de dollars, en hausse de 0,7 %, du fait de l'augmentation des expéditions reflétant les tendances positives dans les points de vente dans toutes les régions ainsi que du réapprovisionnement saisonnier des distributeurs, qui a légèrement diminué par rapport à un an plus tôt. La croissance des volumes de ventes de vêtements de sport a été en partie contrebalancée par les prix de vente nets moins élevés et la gamme de produits moins avantageuse qu'à l'exercice précédent. Les ventes de vêtements de sport reflètent aussi la forte croissance de nos clients des comptes nationaux, qui desservent les marchés de détail, et l'accroissement continu de notre part de marché dans les principales catégories de produits. Les ventes sur les marchés internationaux, qui ont progressé de 0,8 %, rendent compte d'une possible stabilisation des tendances dans les points de vente, des signes de reprise étant évidents dans certaines régions. Dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, les ventes ont diminué de 10 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la gamme de produits moins avantageuse dans cette catégorie, de l'élimination progressive de la marque Under Armour résultant de l'expiration de notre contrat de licence le 31 mars 2024 et du ralentissement généralisé du marché dans la catégorie des sous-vêtements.

#### **5.5.2 Bénéfice brut et bénéfice brut ajusté**

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>Périodes de trois mois closes les</b>		
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>	<b>Variation</b>
Bénéfice brut	211,1	187,7	23,4
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :			
Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>	—	(3,3)	3,3
Bénéfice brut ajusté <sup>2)</sup>	211,1	184,4	26,7
Marge brute	30,3 %	26,7 %	3,6 pp
Marge brute ajustée <sup>2)</sup>	30,3 %	26,2 %	4,1 pp

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Au premier trimestre, la Société a dégagé un bénéfice brut de 211 millions de dollars, ou 30,3 % des ventes, comparativement à 188 millions de dollars, ou 26,7 % des ventes nettes à l'exercice précédent. La marge brute ajustée s'est établie à 30,3 %, contre 26,2 % un an plus tôt, ce qui représente une amélioration de 410 points de base essentiellement attribuable à la baisse des coûts des matières premières et des intrants utilisés dans la fabrication. Ces facteurs ont été légèrement contrés par les prix de vente nets moins élevés et la gamme de produits moins avantageuse.

### 5.5.3 Charges de vente et charges générales et administratives

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Charges de vente et charges générales et administratives	<b>105,2</b>	81,8	23,4
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste <sup>1)</sup>	<b>17,2</b>	—	17,2
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société <sup>1)</sup>	<b>2,5</b>	—	2,5
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées <sup>2)</sup>	<b>85,5</b>	81,8	3,7
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes	<b>15,1 %</b>	11,6 %	3,5 pp
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes <sup>2)</sup>	<b>12,3 %</b>	11,6 %	0,7 pp

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2024, les charges de vente et charges générales et administratives ont atteint 105 millions de dollars, ou 15,1 % des ventes nettes, et tiennent compte d'une charge de 20 millions de dollars au titre des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires, des coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société, des ajustements des coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction ainsi que des attributions spéciales de maintien en poste. En excluant cette charge, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes se sont établies à 12,3 % pour le trimestre à l'étude, contre 11,6 % un an plus tôt, ce qui reflète différentes charges non récurrentes et, dans une moindre mesure, la réduction de l'effet de levier sur les ventes.

Au 31 mars 2024, les créateurs et charges à payer comprennent un montant d'environ 26 millions de dollars au titre des indemnités de départ impayées, des sommes à payer dans le cadre du régime d'épargne retraite complémentaire à l'intention des membres de la direction et de la rémunération fondée sur des actions à l'égard de l'ancien chef de la direction. Ce dernier soutient qu'il a droit à une compensation de départ totale d'environ 38 millions de dollars (ce montant est contesté par la Société, qui le juge supérieur à ce que prévoyait le contrat d'emploi de l'ancien chef de la direction). Les montants comptabilisés dans les créateurs et charges à payer reposent sur l'hypothèse d'un congédiement sans motif valable.

Le 15 décembre 2023, le gouvernement de la Barbade a publié un projet de loi proposant deux nouveaux crédits d'impôt, un crédit pour l'emploi et un crédit pour la recherche et le développement, afin de stimuler l'activité économique et l'emploi à la Barbade. Les crédits d'impôt proposés qui, s'ils sont adoptés, entreraient en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024, sont conçus pour être des « crédits d'impôt remboursables admissibles » selon les règles du Pilier Deux. La Société s'attend à être admissible aux crédits pour l'emploi à un taux de 100 % des charges salariales admissibles, et le montant du crédit serait comptabilisé en tant que réduction des charges de vente et charges générales et administratives à compter de l'exercice 2024. C'est pourquoi cet avantage attendu a été pris en compte dans nos plans relatifs au bénéfice financier et aux flux de trésorerie pour 2024. Toutefois, nos résultats opérationnels du premier trimestre de l'exercice 2024 ne reflètent pas l'incidence de ces nouveaux crédits d'impôt proposés car la loi susmentionnée n'a pas encore été quasi adoptée. Cette loi devrait être adoptée au cours de l'exercice 2024 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et, à ce titre, l'incidence rétroactive cumulée sera comptabilisée au cours du trimestre durant lequel l'adoption aura lieu. Cependant, rien ne garantit que ce projet de loi sera adopté ni que, s'il est adopté, il le sera dans sa forme actuelle ou que la Société sera admissible à la totalité de ces crédits d'impôt.

#### 5.5.4 Profit sur une cession-bail

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente visant la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. Le produit de la cession s'est élevé à 51 millions de dollars. La Société a inscrit un actif au titre de droits d'utilisation de 4 millions de dollars et une obligation locative de 16 millions de dollars. De plus, un profit avant impôt sur la vente de 25 millions de dollars (16 millions de dollars après impôt) a été comptabilisé au titre du profit sur une cession-bail dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global.

#### 5.5.5 Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	—	0,5	(0,5)
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	1,2	2,7	(1,5)
(Profit net) perte nette à la sortie et réduction de valeur d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	(0,4)	(0,4)	—
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	0,8	2,8	(2,0)

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 se rapportent à des coûts engagés pour l'achèvement d'activités de restructuration amorcées au cours d'exercices antérieurs. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de trois mois close le 2 avril 2023 se rapportaient principalement à la fermeture, en décembre 2022, d'une usine de filature aux États-Unis et aux coûts de sortie liés à la résiliation du contrat de location d'une installation de filature déjà fermée.

#### 5.5.6 Bénéfice opérationnel et bénéfice opérationnel ajusté

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Bénéfice opérationnel	105,1	128,0	(22,9)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions <sup>1)</sup>	0,8	2,8	(2,0)
Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>	—	(3,3)	3,3
Profit sur une cession-bail <sup>1)</sup>	—	(25,0)	25,0
Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste <sup>1)</sup>	17,2	—	17,2
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société <sup>1)</sup>	2,5	—	2,5
Bénéfice opérationnel ajusté <sup>2)</sup>	125,6	102,5	23,1
Marge opérationnelle	15,1 %	18,2 %	(3,1) pp
Marge opérationnelle ajustée <sup>2)</sup>	18,0 %	14,6 %	3,4 pp

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La Société a dégagé un bénéfice opérationnel de 105 millions de dollars, ou 15,1 % des ventes nettes, comparativement à 128 millions de dollars, ou 18,2 % des ventes nettes, au premier trimestre de l'exercice précédent, compte tenu de l'incidence favorable du profit de 25 millions de dollars sur la cession-bail d'une de nos installations de distribution aux États-Unis. L'incidence favorable de la hausse du bénéfice brut par rapport à l'exercice précédent a été contrebalancée par les charges engagées au titre des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires, des coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société, des ajustements des coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction ainsi que des attributions spéciales de maintien en poste. En excluant ces charges ainsi que les coûts de restructuration pour les deux exercices et le profit sur une cession-bail de l'exercice dernier, le bénéfice opérationnel ajusté s'est chiffré à 126 millions de dollars, ou 18,0 % des ventes nettes, en hausse de 23 millions de dollars, ou 340 points de base, par rapport à un an plus tôt en raison de la hausse du bénéfice opérationnel ajusté résultant de l'augmentation de la marge brute ajustée et de l'incidence partiellement compensatoire de l'accroissement des charges de vente et charges générales et administratives ajustées.

#### **5.5.7 Charges financières, montant net**

(en millions de dollars)	<b>Périodes de trois mois closes les</b>		
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>	<b>Variation</b>
Charge d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	<b>16,0</b>	11,4	4,6
Charges bancaires et autres charges financières	<b>4,9</b>	5,3	(0,4)
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	<b>1,0</b>	0,7	0,3
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	<b>0,1</b>	0,1	—
(Profit) perte de change	<b>0,7</b>	(0,5)	1,2
<b>Charges financières, montant net</b>	<b>22,7</b>	17,0	5,7

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

L'accroissement de la charge d'intérêt pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 est principalement attribuable à l'incidence des taux d'intérêt effectifs plus élevés sur la dette à long terme de la Société portant intérêt à des taux variables et à une hausse des niveaux d'emprunt moyens. La diminution des charges bancaires et autres charges financières est principalement imputable à la diminution des frais engagés à l'égard de notre programme de vente de créances, du fait de la réduction des volumes dans le cadre de ce programme, en partie contrebalancée par la hausse des taux variables. Les profits et les pertes de change pour les deux périodes sont principalement liés à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères.

#### **5.5.8 Impôt sur le résultat**

Le taux d'impôt effectif moyen de la Société est calculé comme suit :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	<b>Périodes de trois mois closes les</b>		
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>	<b>Variation</b>
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	<b>82,4</b>	111,0	(28,6)
Charge d'impôt sur le résultat	<b>3,7</b>	13,4	(9,7)
Taux d'impôt effectif moyen	<b>4,5 %</b>	12,1 %	(7,6) pp

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La diminution de la charge d'impôt sur le résultat pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent s'explique surtout par la baisse du bénéfice avant impôt et par une charge d'impôt de 9,5 millions de dollars liée au profit sur la cession-bail d'un centre de distribution situé aux États-Unis en 2023. Le profit susmentionné et la charge d'impôt connexe ont été inscrits dans les ajustements pour calculer le bénéfice net ajusté, comme l'indique le tableau de la rubrique 5.6 du présent rapport de gestion.

Il y a lieu de se reporter à la section 5.3 du présent rapport de gestion pour une mise à jour sur l'impôt minimum mondial.

## 5.6 Bénéfice net, bénéfice net ajusté et mesures de bénéfice par action

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Bénéfice net	<b>78,7</b>	97,6	(18,9)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions <sup>1)</sup>	<b>0,8</b>	2,8	(2,0)
Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>	—	(3,3)	3,3
Profit sur une cession-bail <sup>1)</sup>	—	(25,0)	25,0
Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste <sup>1)</sup>	<b>17,2</b>	—	17,2
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société <sup>1)</sup>	<b>2,5</b>	—	2,5
Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent	—	9,5	(9,5)
Bénéfice net ajusté <sup>2)</sup>	<b>99,2</b>	81,6	17,6
 Bénéfice de base par action	<b>0,47</b>	0,54	(0,07)
Bénéfice dilué par action	<b>0,47</b>	0,54	(0,07)
Bénéfice dilué par action ajusté <sup>2)</sup>	<b>0,59</b>	0,45	0,14

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La diminution du bénéfice net pour le premier trimestre de 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par le repli du bénéfice opérationnel comme il est expliqué plus haut. Le bénéfice net ajusté a augmenté par suite de la hausse du bénéfice opérationnel ajusté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, contrebalancée en partie par la hausse des charges financières. Les variations d'un exercice à l'autre du bénéfice dilué par action conforme aux PCGR et du bénéfice dilué par action ajusté reflètent également l'incidence favorable des rachats d'actions, déduction faite des charges financières supplémentaires correspondantes.

## 6.0 SITUATION FINANCIÈRE

### 6.1 Actifs courants et passifs courants

(en millions de dollars)	31 mars 2024	31 décembre 2023	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>91,2</b>	89,6	1,6
Créances clients	<b>512,1</b>	412,5	99,6
Stocks	<b>1 137,2</b>	1 089,4	47,8
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	<b>109,7</b>	96,0	13,7
Créditeurs et charges à payer	(427,2)	(408,3)	(18,9)
Impôt sur le résultat à payer	(0,4)	(1,6)	1,2
Partie courante des obligations locatives	(14,2)	(14,2)	—
Partie courante de la dette à long terme	(300,0)	(300,0)	—
Dividendes à payer	(34,4)	—	(34,4)
<b>Total du fonds de roulement<sup>1)</sup></b>	<b>1 074,0</b>	963,4	110,6
<b>Ratio de liquidité générale<sup>2)</sup></b>	<b>2,4</b>	2,3	n. s.

n. s. = non significatif

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le ratio de liquidité générale correspond aux actifs courants divisés par les passifs courants.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- L'augmentation des créances clients (réduction faite des provisions pour escomptes sur les ventes) est surtout attribuable à l'incidence de l'augmentation du délai moyen de recouvrement qui est imputable aux modalités de paiement plus longues et à la diminution saisonnière de la compensation des provisions pour escomptes sur les ventes par rapport au niveau à la clôture de l'exercice 2023, en raison essentiellement du paiement des programmes annuels de rabais au premier trimestre de l'exercice 2024.
- L'augmentation des stocks est principalement attribuable à la hausse saisonnière des volumes unitaires de vêtements de sport, ainsi qu'aux hausses des volumes de matières premières et de travaux en cours pour appuyer les augmentations planifiées de la production, en partie contrebalancées par la diminution des coûts unitaires.
- Les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants ont augmenté, en raison principalement d'une hausse de la juste valeur des actifs financiers dérivés.
- L'augmentation des créditeurs et charges à payer est principalement attribuable au reclassement, du surplus d'apport aux créditeurs et charges à payer, de certaines attributions fondées sur des actions destinées à l'ancien président et chef de la direction de la Société. Le reclassement s'explique par une transition d'un règlement en instruments de capitaux propres à un règlement en trésorerie des UAI visant des actions émises.
- L'augmentation du dividende à payer s'explique par le fait que le dividende déclaré au premier trimestre de l'exercice 2024 a été réglé en espèces peu après la clôture du trimestre, alors que le dividende déclaré au quatrième trimestre de l'exercice 2023 a été réglé en espèces au cours de ce trimestre.
- Le fonds de roulement s'élevait à 1 074,0 millions de dollars au 31 mars 2024, comparativement à 963,4 millions de dollars au 31 décembre 2023. Le ratio de liquidité générale était de 2,4 à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2024, comparativement à 2,3 à la clôture de l'exercice 2023.

## 6.2 Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill

(en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Solde au 31 décembre 2023	1 174,5	81,4	261,4	271,7
Entrées	42,0	0,4	1,7	—
Amortissements	(27,2)	(3,4)	(3,7)	—
Valeur comptable nette des sorties	0,7	—	—	—
Réductions de valeur et pertes de valeur	—	(0,1)	—	—
<b>Solde au 31 mars 2024</b>	<b>1 190,0</b>	<b>78,3</b>	<b>259,4</b>	<b>271,7</b>

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les entrées d'immobilisations corporelles sont principalement attribuables aux dépenses d'investissement liées à l'expansion des activités de fabrication de textiles et de couture, ainsi qu'à la modernisation des installations de filature acquises dans le cadre de l'acquisition de Frontier Yarns en décembre 2021.
- La diminution des actifs au titre de droits d'utilisation reflète principalement l'incidence de l'amortissement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024.
- Les immobilisations incorporelles se composent de contrats avec les clients, de relations clients, de marques de commerce, de contrats de licence, d'ententes de non-concurrence et de logiciels. La réduction des immobilisations incorporelles reflète essentiellement l'amortissement de 4 millions de dollars.

## 6.3 Autres actifs non courants et passifs non courants

(en millions de dollars)	31 mars 2024	31 décembre 2023	Variation
Actifs d'impôt différé	23,6	24,0	(0,4)
Autres actifs non courants	13,5	14,3	(0,8)
Dette à long terme	(840,0)	(685,0)	(155,0)
Obligations locatives	(80,1)	(83,9)	3,8
Passifs d'impôt différé	(17,0)	(18,1)	1,1
Autres passifs non courants	(44,4)	(46,3)	1,9

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Se reporter à la section 8.0 « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour une analyse de la dette à long terme.
- La diminution des obligations locatives reflète principalement les paiements effectués au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024.
- Les autres passifs non courants comprennent les provisions et les obligations au titre des avantages du personnel. La légère diminution découle essentiellement d'une réduction de l'obligation au titre des indemnités de départ réglementaires visant les employés en poste principalement dans les Caraïbes et en Amérique centrale.

## 7.0 FLUX DE TRÉSORERIE

### 7.1 Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Bénéfice net	78,7	97,6	(18,9)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	31,6	27,9	3,7
Profit à la sortie d'immobilisations corporelles, y compris les recouvrements d'assurance liés aux immobilisations corporelles	—	(25,0)	25,0
Impôt différé	(0,8)	7,4	(8,2)
Rémunération fondée sur des actions	6,3	8,0	(1,7)
Autres	(1,2)	(4,8)	3,6
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	(141,9)	(290,6)	148,7
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(27,3)	(179,5)	152,2

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont établis à 27 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de 180 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles reflète principalement la hausse moins importante des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont augmenté de 142 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, comparativement à une augmentation de 291 millions de dollars pour la période de trois mois close le 2 avril 2023. La hausse moins importante est due à une augmentation plus faible des créances clients et des stocks et à un accroissement des crébiteurs et charges à payer, comparativement à une baisse pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## 7.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Achat d'immobilisations corporelles	(42,2)	(73,0)	30,8
Achat d'immobilisations incorporelles	(1,8)	(0,9)	(0,9)
Produit d'une cession-bail et d'autres sorties d'immobilisations corporelles	0,1	51,0	(50,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(43,9)	(22,9)	(21,0)

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 44 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 23 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par le produit de la cession-bail de l'un de nos centres de distribution situé aux États-Unis en 2023, partiellement contrebalancé par la baisse des dépenses d'investissement en 2024.
- Les dépenses d'investissement<sup>2</sup> pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 sont décrites à la section 6.2 « Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill » du présent rapport de gestion.

## 7.3 Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(27,4)	(179,4)	152,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(43,9)	(22,8)	(21,1)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :			
Acquisitions d'entreprises	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>	(71,3)	(202,2)	130,9

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- La diminution de 131 millions de dollars des flux de trésorerie disponibles négatifs d'un exercice à l'autre pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 s'explique surtout par l'amélioration de 152 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, en partie contrebalancée par une augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement.

<sup>2</sup> Les dépenses d'investissement comprennent les achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

#### 7.4 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les		
	31 mars 2024	2 avril 2023	Variation
Augmentation (diminution) des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable	155,0	200,0	(45,0)
Paiement au titre des obligations locatives	(3,8)	(13,0)	9,2
Produit tiré de l'émission d'actions	0,3	5,1	(4,8)
Rachat et annulation d'actions	(56,7)	(32,0)	(24,7)
Rachat d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(13,9)	(19,6)	5,7
Retenues d'impôt payées par suite du règlement d'UAI visant des actions émises	(8,0)	(15,2)	7,2
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>72,9</b>	<b>125,3</b>	<b>(52,4)</b>

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie provenant des activités de financement de 73 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 reflètent principalement les fonds prélevés sur la facilité de crédit bancaire à long terme de la Société, en partie contrebalancés par les rachats et l'annulation d'actions ordinaires aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, comme il est décrit à la section 8.7 du présent rapport de gestion et les fonds affectés au règlement des attributions fondées sur des actions dont les droits ont été acquis au cours du trimestre. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement de 125 millions de dollars pour la période de trois mois close le 2 avril 2023 reflètent principalement les fonds prélevés sur les facilités de crédit bancaire à long terme de la Société, en partie contrebalancés par les fonds affectés aux rachats et à l'annulation d'actions ordinaires aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, les fonds affectés au règlement des attributions fondées sur des actions dont les droits ont été acquis au cours du trimestre et les paiements versés au cours de la période au titre des obligations locatives.

## 8.0 SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### 8.1 Cadre d'affectation des capitaux

Par le passé, les fonds de la Société ont servi principalement à financer les besoins de fonds de roulement, les dépenses d'investissement, le paiement des dividendes, les rachats d'actions et les acquisitions d'entreprises, que nous avons financés à partir des flux de trésorerie générés par nos activités opérationnelles et des montants prélevés sur nos facilités d'emprunt à long terme. Nous avons établi un cadre d'affectation des capitaux destiné à améliorer la croissance des ventes et du bénéfice ainsi que les rendements pour les actionnaires. Après le financement de nos besoins en fonds de roulement, notre principale priorité en matière d'affectation des capitaux consiste à financer notre croissance interne à l'aide d'investissements en capitaux adéquats. Au-delà de ces exigences, nos autres priorités en matière d'affectation des capitaux sont le soutien du paiement de nos dividendes et le rachat d'actions aux termes des programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. À l'occasion, nous affectons les capitaux à la réalisation d'acquisitions complémentaires opportunes, avec une préférence pour celles qui ont le potentiel d'enrichir notre modèle de chaîne d'approvisionnement.

La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette<sup>23</sup> à la clôture de l'exercice qui équivaut à 1,5 à 2,0 fois (précédemment, 1,0 à 2,0 fois) le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs, ce qui, selon elle, assurera une structure de capital efficace et lui permettra de mettre à exécution ses priorités en matière d'affectation des capitaux en respectant ce cadre. Nous prévoyons que les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et la capacité de financement inutilisée aux termes de nos facilités d'emprunt à long terme continueront à nous procurer des liquidités suffisantes pour financer notre stratégie de croissance interne, y compris nos besoins prévus au niveau du fonds de roulement et les dépenses d'investissement prévues de 5 % des ventes annuelles en 2024, ainsi que pour retourner des capitaux aux actionnaires par l'entremise des dividendes et assurer la poursuite des rachats d'actions conformément à notre cadre de levier financier et à nos considérations en matière d'évaluation. Se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour une analyse du risque de liquidité de la Société.

## 8.2 Dette à long terme, dette nette et ratio de levier financier de la dette nette

Au 31 mars 2024, la dette à long terme de la Société s'établissait comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt effectif <sup>1)</sup>	Montant en principal		Date d'échéance
		31 mars 2024	31 décembre 2023	
<b>Partie non courante de la dette à long terme</b>				
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain <sup>2), 3)</sup>	6,6 %	390,0	235,0	Mars 2027
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement <sup>2), 4)</sup>	4,3 %	300,0	300,0	Juin 2026
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement <sup>5)</sup>	2,9 %	100,0	100,0	Août 2026
Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté SOFR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement <sup>5), 6)</sup>	2,9 %	50,0	50,0	Août 2026
		840,0	685,0	
<b>Partie courante de la dette à long terme</b>				
Prêt à terme à prélèvement différé, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement <sup>2), 4)</sup>	6,9 %	300,0	300,0	Mai 2024
		300,0	300,0	
<b>Dette à long terme (y compris la partie courante)</b>		<b>1 140,0</b>	<b>985,0</b>	

- 1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.
- 2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), portant intérêt au SOFR à terme ajusté (comprend un ajustement du taux de référence de 0 % à 0,25 %) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.
- 3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 34,2 millions de dollars (36,0 millions de dollars au 31 décembre 2023) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.
- 4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).
- 5) Les effets non garantis émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.
- 6) Le taux SOFR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,57 %.

<sup>3</sup> Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Le 26 mai 2023, la Société a modifié son prêt à terme de 300 millions de dollars pour y inclure un prêt à terme à prélèvement différé supplémentaire de 300 millions de dollars d'une durée de un an à compter de la date d'entrée en vigueur. Toutes les autres modalités du contrat étant demeurées inchangées. La Société entend proroger l'échéance du prêt à terme à prélèvement différé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024.

En date du 31 mars 2024, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières. La Société prévoit continuer de le faire au cours des douze prochains mois, selon ses attentes et prévisions actuelles.

(en millions de dollars)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Dette à long terme (y compris la partie courante)	<b>1 140,0</b>	985,0
Dette bancaire	—	—
Obligations locatives (y compris la partie courante)	<b>94,3</b>	98,1
Total de la dette <sup>1)</sup>	<b>1 234,3</b>	1 083,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(91,2)	(89,6)
Dette nette <sup>1)</sup>	<b>1 143,1</b>	993,4

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La Société se sert principalement du ratio de levier financier de la dette nette comme principale mesure de suivi de son levier financier, tel qu'il est défini à la section 15.0, « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Au 31 mars 2024, le ratio de levier financier de la dette nette de Gildan s'élevait à 1,6 fois le BAIIA ajusté (1,5 fois au 31 décembre 2023), ce qui se situe dans la fourchette cible de la Société allant de 1,5 fois à 2,0 fois. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société est calculé comme suit :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	31 mars 2024	31 décembre 2023
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs <sup>1)</sup>	<b>701,1</b>	674,5
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises	—	—
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	<b>701,1</b>	674,5
Dette nette <sup>1)</sup>	<b>1 143,1</b>	993,4
Ratio de levier financier de la dette nette <sup>1), 2)</sup>	<b>1,6</b>	1,5

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette au BAIIA de la Société était de 1,9 au 31 mars 2024. Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les ratios de la dette nette totale au BAIIA (tels qu'ils sont définis dans les conventions relatives à la facilité de crédit et aux effets et leurs modifications) diffèrent à certains égards de la définition du ratio financier et des mesures financières non conformes aux PCGR « ratio de levier financier de la dette nette » et « BAIIA ajusté » de la Société, respectivement, qui sont décrits dans le présent rapport de gestion. Les définitions données dans les conventions relatives aux prêts et aux effets incluent les lettres de crédit dans la dette nette, excluent certains soldes de trésorerie et sont fondées sur la comptabilisation de tous les contrats de location conformément aux principes comptables antérieurs selon lesquels les contrats de location de la Société visant des locaux étaient comptabilisés en tant que contrats de location simple, tandis que le ratio de levier financier de la dette nette comptabilisé par la Société reflète la comptabilisation des contrats de location conformément aux méthodes comptables actuelles de la Société. De plus, les ajustements du BAIIA permis aux termes des conventions relatives aux prêts et aux effets peuvent différer des ajustements utilisés par la Société pour calculer son BAIIA ajusté, une mesure financière non conforme aux PCGR. En raison de ces différences, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets était de 1,9 à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2024 (1,6 au 31 décembre 2023).

La Société, avec l'approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser des titres d'emprunt à long terme, émettre ou racheter des actions, ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées selon les circonstances.

### **8.3 Arrangements hors bilan et analyse des échéances des obligations contractuelles**

Dans le cours normal de nos activités, nous nous engageons à remplir certaines obligations contractuelles à l'égard desquelles nous serons appelés à décaisser des fonds au cours de périodes futures. Le tableau suivant présente l'échéance de nos obligations contractuelles par période au 31 mars 2024.

(en millions de dollars)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 exercice	De 1 à 3 exercices	De 4 à 5 exercices	Plus de 5 exercices
Créditeurs et charges à payer	<b>427,2</b>	427,2	427,2	—	—	—
Dette à long terme	<b>1 140,0</b>	1 140,0	300,0	840,0	—	—
Obligations de versement d'intérêts <sup>1)</sup>	—	128,7	48,2	80,5	—	—
Obligations d'achat et autres obligations <sup>2)</sup>	—	545,1	350,6	126,1	68,4	—
Obligations locatives	<b>94,3</b>	133,0	21,5	39,3	23,8	48,4
Total des obligations contractuelles	<b>1 661,5</b>	2 374,0	1 147,5	1 085,9	92,2	48,4

1) Les obligations de versement d'intérêts comprennent les versements d'intérêts prévus sur la dette à long terme au 31 mars 2024 (en supposant que les soldes restent impayés jusqu'à l'échéance). En ce qui concerne la dette à taux variable, la Société a appliqué le taux applicable au 31 mars 2024 jusqu'aux dates d'échéance actuellement fixées.

2) Les obligations d'achat et autres obligations comprennent les engagements d'achat de matières premières et de matériel, ainsi que les obligations minimales au titre des redevances et les autres engagements contractuels.

Tel que précisé à la note 24 afférente à nos états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2023, nous avons accordé à des tiers des garanties financières, des lettres de crédit de soutien irrévocables ainsi que des cautionnements afin de les indemniser au cas où la Société et certaines de ses filiales manqueraient à leurs obligations contractuelles. Au 31 mars 2024, l'obligation éventuelle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 162 millions de dollars, dont 15 millions de dollars étaient liés à des cautionnements et 147 millions de dollars, à des garanties financières ainsi qu'à des lettres de crédit de soutien.

### **8.4 Instruments dérivés**

La Société peut à l'occasion recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change, des prix des marchandises et des taux d'intérêt, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins spéculatives. Au 31 mars 2024, les instruments financiers dérivés en cours de la Société (dont la grande majorité sont désignés comme instruments de couverture efficaces) se composaient principalement de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes des contrats de prêts à terme et des billets non garantis. Pour un complément d'information sur nos instruments financiers

dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date.

### **8.5 Données sur les actions en circulation**

Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (« NYSE ») et de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole GIL. En date du 29 avril 2024, 168 589 957 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 467 401 options sur actions et 60 870 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix d'exercice prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société. Les UAI visant des actions nouvelles sont exclusivement utilisées pour les attributions non récurrentes afin de recruter des personnes talentueuses ou aux fins de la fidélisation, et les conditions d'acquisition qui s'y rattachent, incluant les objectifs de rendement s'il y a lieu, sont déterminés par le conseil d'administration au moment de l'attribution.

### **8.6 Déclaration de dividendes**

Le 1<sup>er</sup> mai 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende en trésorerie de 0,205 \$ par action, pour un paiement total prévu de 35 millions de dollars, qui sera versé le 17 juin 2024 pour toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société, de manière équitable et proportionnelle, aux détenteurs inscrits en date du 23 mai 2024. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Dans le contexte du cadre d'affectation des capitaux de la Société décrit à la section 8.1 du présent rapport de gestion, plusieurs facteurs sont pris en compte par le conseil d'administration pour décider de la déclaration de dividendes trimestriels en trésorerie, notamment les bénéfices actuels et futurs de la Société, ses flux de trésorerie aux fins des besoins en fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, les clauses restrictives liées à sa dette et ses obligations de remboursement de la dette, ses exigences en matière de capital, la conjoncture macroéconomique ainsi que les restrictions réglementaires et juridiques actuelles et futures.

La politique de la Société à l'égard des dividendes et la déclaration de dividendes étant à la discrétion du conseil d'administration, rien ne garantit que la politique de Gildan à l'égard des dividendes sera maintenue ou que des dividendes seront déclarés à l'égard de tout trimestre ou période futur. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration est ultimement tributaire des activités et des résultats financiers de la Société, lesquels sont, pour leur part, assujettis à un éventail d'hypothèses et de risques, notamment ceux qui sont décrits dans le présent rapport de gestion.

### **8.7 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

En août 2022, la Société a obtenu l'approbation de la TSX pour renouveler son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 9 août 2022, en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 132 337 actions ordinaires, représentant 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2022 (date de référence de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités). Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société était autorisée à faire des achats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période allant du 9 août 2022 au 8 août 2023 conformément aux exigences de la TSX.

En août 2023, la Société a obtenu l'approbation de la TSX relativement au renouvellement de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 9 août 2023, en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 8 778 638 actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2023 (date de référence du renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités). La Société est autorisée à faire des achats aux termes du renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 8 août 2024 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats peuvent être réalisés au moyen de transactions sur le marché libre sur la TSX et NYSE ou dans des systèmes de négociation canadiens parallèles, si admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment des applications prédéterminées, des placements dispensés de prospectus, des ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat émises par les organismes de réglementation des valeurs

mobilières et des rachats de blocs d'actions ordinaires. Le volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils se terminant le 31 juillet 2023 était de 370 447. En conséquence, la Société peut racheter, en plus des rachats effectués sur d'autres bourses, dont la NYSE, jusqu'à 92 611 actions ordinaires chaque jour par l'intermédiaire des installations de la TSX, ce qui correspond à 25 % du volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour la période de six mois décrite précédemment, et ce, conformément aux modalités de la TSX.

Dans le cadre de ses offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour 2022-2023 et 2023-2024, la Société a établi un régime automatique d'achat d'actions (le « régime ») avec un courtier désigné qui permet le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où il serait normalement interdit à la Société de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations auto-imposées.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, la Société a racheté, aux fins d'annulation, un total de 1 420 600 actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un coût total de 47 millions de dollars, duquel 2 millions de dollars ont été imputés au capital social et le solde, aux résultats non distribués. Pour le premier trimestre de l'exercice 2024, les sorties de fonds totales affectées aux rachats d'actions se sont chiffrées à 57 millions de dollars, y compris des rachats d'actions de 10 millions de dollars à la fin décembre 2023 qui ont été réglés en trésorerie en janvier 2024. Au cours de la période allant du 9 août 2023 au 29 avril 2024, Gildan a racheté, aux fins d'annulation, un total de 8 611 018 actions ordinaires, représentant 4,9 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2023.

## 9.0 POURSUITES

### 9.1 Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

## 10.0 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix des marchandises, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Il y a lieu de se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour en savoir plus, et pour plus d'information sur nos instruments financiers dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date.

## 11.0 PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2023. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue de façon continue. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

### 11.1 Jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables

Les jugements critiques réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- Détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »)

- Impôt sur le résultat

## 11.2 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations et qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont les suivantes :

- Recouvrabilité et dépréciation d'actifs non financiers
- Autres sources d'incertitude relative aux estimations

## 12.0 MÉTHODES COMPTABLES ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

### 12.1 Méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date que celles décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2023, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

#### *Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers*

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier la manière de classer la dette et les autres passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications (qui touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière) clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquent explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif; clarifient que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; et précisent que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications d'IAS 1)*. Ces modifications supplémentaires apportent des éclaircissements quant au traitement des effets sur le classement des clauses restrictives et les informations à fournir à leur sujet si une entité est tenue de respecter les clauses restrictives au plus tard à la date de clôture, et si elle est tenue de les respecter seulement après la date de clôture. Les modifications de 2020 et les modifications de 2022 (collectivement, « les modifications ») sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et sont appliquées rétrospectivement. Les modifications à l'IAS 1 n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### 12.2 Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été appliquées

#### Absence de convertibilité

En août 2023, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, portant sur l'absence de convertibilité. Ces modifications visent à exiger que les entités appliquent une approche cohérente pour apprécier si une monnaie est convertible en une autre monnaie et déterminer le cours de change à utiliser et les informations à fournir lorsqu'elle ne l'est pas. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société. L'adoption anticipée est permise.

#### **IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers**

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, afin d'améliorer les informations présentées sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses exigences de l'IAS 1. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à

compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

## 13.0 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE LA DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### Modifications des contrôles internes et des procédures

Au cours de la période qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et s'est terminée le 31 mars 2024, aucune modification n'a été apportée à notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière.

## 14.0 RISQUES ET INCERTITUDES

Dans la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2023, nous décrivons certains risques liés aux instruments financiers et, dans notre rapport de gestion annuel 2023, à la section « Risques et incertitudes », nous décrivons les principaux risques qui pourraient avoir une incidence négative et significative sur notre situation financière, nos résultats et activités opérationnels, nos flux de trésorerie ou le cours de nos actions ordinaires, et qui pourraient aussi faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux prévisions annoncées ou sous-entendues dans nos énoncés prospectifs. Les risques inclus dans la liste ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. Des risques et des incertitudes supplémentaires, dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement peu significatifs, pourraient aussi avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, nos résultats opérationnels, nos flux de trésorerie ou nos activités. Les risques décrits dans notre rapport de gestion annuel 2023 comprennent les suivants :

- Notre capacité à mettre nos stratégies et nos plans de croissance à exécution
- Notre capacité à bien répondre à la concurrence
- Notre capacité à intégrer les acquisitions
- Nous pourrions subir l'incidence négative de l'évolution de la conjoncture économique et financière
- Nous dépendons d'un petit nombre de clients d'envergure
- Le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes
- Notre capacité à prévoir, à identifier et à réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation
- Notre capacité à gérer efficacement notre volume de production et nos niveaux de stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs
- Nous pourrions subir l'incidence négative des fluctuations et de la volatilité des cours des matières premières entrant dans la confection de nos produits
- Nous dépendons de fournisseurs clés
- Nous pourrions subir l'incidence négative des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux pandémies et aux maladies endémiques propres aux pays où nous exerçons nos activités ou auprès desquels nous nous approvisionnons
- Respect des lois et règlements des différents pays où nous exerçons nos activités et incidences négatives potentielles de litiges et/ou de mesures réglementaires
- Nous dépendons de certains accords commerciaux internationaux (multilatéraux et bilatéraux) et programmes de préférences et sommes soumis à l'évolution de la réglementation en matière de commerce international
- Les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif
- La conformité à la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité
- Les changements climatiques mondiaux pourraient nuire à nos activités
- Conformité à la réglementation sur la sécurité des produits
- Nous pourrions subir l'impact négatif des changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés et aux règlements sur l'emploi au Canada comme à l'étranger
- Nous pourrions avoir mauvaise presse à la suite des violations avérées, alléguées ou perçues des lois du travail locales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique
- Notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle

- Nous avons une grande dépendance à l'égard de nos systèmes informatisés pour la conduite de nos activités commerciales
- Nous pourrions subir l'incidence négative d'atteintes à la protection des données et à la vie privée
- Nous dépendons de dirigeants clés et de notre capacité à attirer et/ou à retenir le personnel clé
- L'évolution rapide de l'intelligence artificielle pourrait nuire à nos activités

## 15.0 DÉFINITION ET RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES RATIOS CONNEXES

Pour évaluer notre performance opérationnelle et notre situation financière, nous utilisons des mesures financières et des ratios qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les modalités et les définitions des mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion et un rapprochement de celles-ci avec les PCGR les plus directement comparables figurent ci-dessous. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées de manière cohérente pour toutes les périodes présentées dans le présent rapport de gestion. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS.

### Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons des mesures financières non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice net ajusté, le bénéfice brut ajusté, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées, le bénéfice opérationnel ajusté, le BAIIA ajusté, ainsi que des ratios non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice dilué par action ajusté, la marge brute ajustée, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes et la marge opérationnelle ajustée. Ces mesures financières sont utilisées pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et parce que nous croyons que de telles mesures procurent des renseignements utiles sur notre performance financière et sur notre situation financière. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Nous utilisons également des mesures financières non conformes aux PCGR, notamment les flux de trésorerie disponibles, le total de la dette, la dette nette, le ratio de levier financier de la dette nette et le fonds de roulement.

### Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR

Comme mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

#### *Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions*

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture et à la vente d'installations ou à la relocalisation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions se sont établis à 0,8 million de dollars (2,8 millions de dollars en 2023). La rubrique 5.5.5 intitulée « Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du présent rapport de gestion présente une analyse détaillée de ces coûts.

#### *Profits nets sur l'assurance*

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les profits nets sur l'assurance étaient de néant (3,3 millions de dollars en 2023). Le profit de 3,3 millions de dollars au premier trimestre de 2023, compris dans le coût des ventes, se rapporte aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en novembre 2020, et comprend principalement l'excédent des recouvrements d'assurance à recevoir comptabilisés au coût de remplacement du matériel endommagé, sur les radiations de la valeur comptable nette des immobilisations

corporelles. Ce profit sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

*Profit sur une cession-bail*

Au premier trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un profit de 25,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars après avoir reflété une charge d'impôt de 9,5 millions de dollars) sur la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. L'incidence de ce profit sert d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

*Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et attributions spéciales de maintien en poste*

Comprend les coûts de séparation en ce qui concerne le départ de l'ancien chef de la direction de la Société en décembre 2023 et les charges connexes liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services liés à la course aux procurations en cours et aux questions concernant les actionnaires. Comprend aussi une charge de rémunération fondée sur des actions au titre des attributions spéciales de maintien en poste octroyées à des membres de la haute direction et à d'autres employés, d'une juste valeur totale de 8,6 millions de dollars, au premier trimestre de l'exercice 2024 afin d'assurer la stabilité et la performance opérationnelle dans le contexte du processus de changement de chef de la direction et de la course aux procurations en cours. La charge de rémunération fondée sur des actions qui se rapporte à ces attributions est comptabilisée sur les périodes respectives d'acquisition des droits (une tranche de 6 millions de dollars de la juste valeur sera acquise à la fin de l'exercice 2024 et une tranche de 2,6 millions de dollars sera acquise principalement à la fin de l'exercice 2025).

Les coûts liés à ce qui précède ont été engagés au quatrième trimestre de l'exercice 2023 et au premier trimestre de l'exercice 2024, comme suit :

- Charges de 6,3 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2023, composées d'indemnités de cessation accumulées de 4,6 millions de dollars, déduction faite de la reprise d'une charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée antérieurement, et d'honoraires liés aux services-conseils et aux services juridiques de 1,7 million de dollars.
- Charges de 17,2 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2024, composées de charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services de 15,4 millions de dollars, d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,1 million de dollars au titre des coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 0,7 million de dollars au titre des attributions spéciales de maintien en poste.

*Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société*

Se rapporte aux charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services ayant trait au processus d'examen annoncé entrepris par la Société après la réception d'une indication d'intérêt non contraignante confidentielle visant l'acquisition de la Société. Au premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a engagé des charges de 2,5 millions de dollars à l'égard de cette question.

L'incidence des coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires, des attributions spéciales de maintien en poste et des coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société décrits ci-dessus sert d'ajustement pour calculer les charges de ventes et charges générales et administratives ajustées, les charges de ventes et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

### Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, déduction faite des réductions de valeur, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et les attributions spéciales de maintien en poste, les coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société (nouveau en 2024) et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer la performance de son bénéfice net d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté et du bénéfice dilué par action ajusté est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
(en millions de dollars, sauf les montants par action)		
Bénéfice net	<b>78,7</b>	97,6
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>0,8</b>	2,8
Profits nets sur l'assurance	—	(3,3)
Profit sur une cession-bail	—	(25,0)
Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste	<b>17,2</b>	—
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société	<b>2,5</b>	—
Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent	—	9,5
Bénéfice net ajusté	<b>99,2</b>	81,6
Bénéfice de base par action	<b>0,47</b>	0,54
Bénéfice dilué par action	<b>0,47</b>	0,54
Bénéfice dilué par action ajusté <sup>1)</sup>	<b>0,59</b>	0,45

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'incidence des profits nets sur l'assurance à l'exercice 2023. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau de la marge brute d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence de l'élément décrit ci-dessus. La Société exclut cet élément parce qu'il influence la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure cet élément ne signifie pas qu'il est non récurrent. La Société estime que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des profits nets sur l'assurance comptabilisés au cours d'exercices précédents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)		
Bénéfice brut	<b>211,1</b>	187,7
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Profits nets sur l'assurance	—	(3,3)
Bénéfice brut ajusté	<b>211,1</b>	184,4
Marge brute	<b>30,3 %</b>	26,7 %
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>30,3 %</b>	26,2 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

**Charges de vente et charges générales et administratives ajustées et charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes**

Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives excluant l'incidence des coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste et des coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société (nouveau en 2024). La Société utilise les charges de vente et charges générales et administratives ajustées et les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. La Société estime que la présentation des charges de vente et charges générales et administratives ajustées et des charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations susceptibles de varier d'une période à l'autre. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)		
Charges de vente et charges générales et administratives	<b>105,2</b>	81,8
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste	<b>17,2</b>	—
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société	<b>2,5</b>	—
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées	<b>85,5</b>	81,8
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes	<b>15,1 %</b>	11,6 %
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes <sup>1)</sup>	<b>12,3 %</b>	11,6 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond aux charges de vente et charges générales et administratives ajustées divisées par les ventes nettes.

**Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée**

Le bénéfice opérationnel ajusté correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions. Le bénéfice opérationnel ajusté exclut aussi la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste, et les coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société (nouveau en 2024). La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des éléments notés ci-dessus susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les	
	31 mars 2024	2 avril 2023
Bénéfice opérationnel	<b>105,1</b>	128,0
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>0,8</b>	2,8
Profits nets sur l'assurance	—	(3,3)
Profit sur une cession-bail	—	(25,0)
Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste	<b>17,2</b>	—
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société	<b>2,5</b>	—
Bénéfice opérationnel ajusté	<b>125,6</b>	102,5
Marge opérationnelle	<b>15,1 %</b>	18,2 %
Marge opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>	<b>18,0 %</b>	14,6 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

#### **BAlIA ajusté**

Le BAlIA ajusté correspond au bénéfice avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAlIA ajusté exclut aussi la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste, et les coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société (nouveau en 2024). La direction se sert du BAlIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Cette mesure n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars)	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Bénéfice net	<b>78,7</b>	97,6
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>0,8</b>	2,8
Profits nets sur l'assurance	—	(3,3)
Profit sur une cession-bail	—	(25,0)
Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste	<b>17,2</b>	—
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société	<b>2,5</b>	—
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>31,6</b>	27,9
Charges financières, montant net	<b>22,7</b>	17,0
Charge d'impôt sur le résultat	<b>3,7</b>	13,4
<b>BAlA ajusté</b>	<b>157,2</b>	130,4

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

#### Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprecier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars)	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	<b>(27,4)</b>	(179,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(43,9)</b>	(22,8)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises	—	—
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>(71,3)</b>	(202,2)

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, et des obligations locatives, incluant la partie courante, alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	31 mars 2024	31 décembre 2023
(en millions de dollars)		
Dette à long terme (y compris la partie courante)	1 140,0	985,0
Dette bancaire	—	—
Obligations locatives (y compris la partie courante)	94,3	98,1
Total de la dette	1 234,3	1 083,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(91,2)	(89,6)
Dette nette	1 143,1	993,4

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période. La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette à la clôture de l'exercice qui équivaut à 1,5 ou 2,0 fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	31 mars 2024	31 décembre 2023
(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)		
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs	701,1	674,5
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises	—	—
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	701,1	674,5
Dette nette	1 143,1	993,4
Ratio de levier financier de la dette nette <sup>1)</sup>	1,6	1,5

1) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société était de 1,9 au 31 mars 2024. Se reporter à la section 8.2 du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux PCGR que la Société définit comme étant les actifs courants diminués des passifs courants. La direction estime que le fonds de roulement, en plus des autres mesures financières traditionnelles établies en conformité avec les IFRS, fournit de l'information qui est utile pour comprendre la situation financière de la Société. L'utilisation du fonds de roulement a pour but de présenter aux lecteurs la situation de la Société du point de vue de la direction en interprétant les tendances importantes et les activités qui influent sur la situation de trésorerie et la situation financière à court terme de la Société, notamment sa capacité à s'acquitter de ses passifs à court terme lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette mesure n'est pas comparable aux mesures ayant un nom semblable utilisées par d'autres sociétés.

(en millions de dollars)	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,2	89,6
Créances clients	512,1	412,5
Stocks	1 137,2	1 089,4
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	109,7	96,0
Créditeurs et charges à payer	(427,2)	(408,3)
Impôt sur le résultat à payer	(0,4)	(1,6)
Partie courante des obligations locatives	(14,2)	(14,2)
Partie courante de la dette à long terme	(300,0)	(300,0)
Dividendes à payer	(34,4)	—
<b>Fonds de roulement</b>	<b>1 074,0</b>	<b>963,4</b>

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 (en milliers de dollars US) – non audité

	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 196 \$	89 642 \$
Créances clients (note 4)	512 143	412 498
Stocks (note 5)	1 137 217	1 089 441
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	109 747	95 955
<b>Total des actifs courants</b>	<b>1 850 303</b>	1 687 536
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	1 189 983	1 174 515
Actifs au titre de droits d'utilisation	78 286	81 447
Immobilisations incorporelles	259 363	261 419
Goodwill	271 677	271 677
Impôt sur le résultat différé	23 620	23 971
Autres actifs non courants	13 506	14 308
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>1 836 435</b>	1 827 337
<b>Total des actifs</b>	<b>3 686 738 \$</b>	3 514 873 \$
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer	427 216 \$	408 294 \$
Impôt sur le résultat à payer	435	1 635
Partie courante des obligations locatives (note 8 d))	14 225	14 161
Dividendes à payer	34 432	—
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	300 000	300 000
<b>Total des passifs courants</b>	<b>776 308</b>	724 090
<b>Passifs non courants</b>		
Dette à long terme (note 6)	840 000	685 000
Obligations locatives (note 8 d))	80 098	83 900
Impôt sur le résultat différé	16 955	18 118
Autres passifs non courants	44 357	46 308
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>981 410</b>	833 326
<b>Total des passifs</b>	<b>1 757 718</b>	1 557 416
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	278 950	271 213
Surplus d'apport	34 194	61 363
Résultats non distribués	1 597 673	1 611 231
Cumul des autres éléments du résultat global (note 10)	18 203	13 650
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société</b>	<b>1 929 020</b>	1 957 457
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>3 686 738 \$</b>	3 514 873 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL**  
 (en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

	Périodes de trois mois closes les	
	31 mars 2024	2 avril 2023
Ventes nettes (note 14)	695 796 \$	702 863 \$
Coût des ventes	484 663	515 200
Bénéfice brut	211 133	187 663
Charges de vente et charges générales et administratives (note 8 f), note 8 g))	105 238	81 845
Profit sur une cession-bail (note 8 e))	—	(25 010)
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions (note 7)	798	2 835
Bénéfice opérationnel	105 097	127 993
Charges financières, montant net (note 8 b))	22 726	16 952
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	82 371	111 041
Charge d'impôt sur le résultat	3 704	13 424
Bénéfice net	78 667	97 617
Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe (note 10)		
Couvertures de flux de trésorerie	4 553	5 310
Résultat global	83 220 \$	102 927 \$
Bénéfice par action (note 11)		
De base	0,47 \$	0,54 \$
Dilué	0,47 \$	0,54 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
Périodes de trois mois closes les 31 mars 2024 et 2 avril 2023  
(en milliers ou en milliers de dollars US) – non audité

	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant				
Solde au 31 décembre 2023	169 986	271 213 \$	61 363 \$	13 650 \$	1 611 231 \$	1 957 457 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	5 162	—	—	5 162
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	11	383	—	—	—	383
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et aux DAA	383	10 287	(18 331)	—	—	(8 044)
Actions rachetées à des fins d'annulation	(1 421)	(2 277)	—	—	(44 472)	(46 749)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(410)	(656)	—	—	(13 207)	(13 863)
Variation attribuable à la transition d'un règlement en instruments de capitaux propres à un règlement en trésorerie	—	—	(13 504)	—	—	(13 504)
Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises	—	—	(496)	—	—	(496)
Dividendes déclarés	—	—	—	—	(34 546)	(34 546)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(1 437)	7 737	(27 169)	—	(92 225)	(111 657)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	—	—	—	4 553	—	4 553
Bénéfice net	—	—	—	—	78 667	78 667
Résultat global	—	—	—	4 553	78 667	83 220
<b>Solde au 31 mars 2024</b>	<b>168 549</b>	<b>278 950 \$</b>	<b>34 194 \$</b>	<b>18 203 \$</b>	<b>1 597 673 \$</b>	<b>1 929 020 \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	179 709	202 329 \$	79 489 \$	9 845 \$	1 590 499 \$	1 882 162 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	7 994	—	—	7 994
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	12	360	—	—	—	360
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	193	5 549	(750)	—	—	4 799
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et aux DAA	648	14 429	(29 669)	—	—	(15 240)
Actions rachetées à des fins d'annulation	(1 000)	(1 130)	—	—	(30 888)	(32 018)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(648)	(550)	—	—	(19 005)	(19 555)
Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises	—	—	2 075	—	—	2 075
Dividendes déclarés	—	—	—	—	(33 566)	(33 566)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(795)	18 658	(20 350)	—	(83 459)	(85 151)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	—	—	—	5 310	—	5 310
Bénéfice net	—	—	—	—	97 617	97 617
Résultat global	—	—	—	5 310	97 617	102 927
<b>Solde au 2 avril 2023</b>	<b>178 914</b>	<b>220 987 \$</b>	<b>59 139 \$</b>	<b>15 155 \$</b>	<b>1 604 657 \$</b>	<b>1 899 938 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
 (en milliers de dollars US) – non audité

	Périodes de trois mois closes les	
	31 mars 2024	2 avril 2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Bénéfice net	<b>78 667 \$</b>	97 617 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 8 a))	31 588	27 936
(Profit) perte à la sortie d'immobilisations incorporelles, y compris les recouvrements d'assurance liés aux immobilisations incorporelles	(10)	(25 033)
Rémunération fondée sur des actions	6 289	8 030
Impôt sur le résultat différé	(822)	7 394
Autres (note 12 a))	(1 219)	(4 772)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 12 c))	<b>(141 889)</b>	(290 589)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(27 396)</b>	(179 417)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	(42 171)	(72 957)
Achat d'immobilisations incorporelles	(1 800)	(899)
Produit de la cession-bail d'immobilisations corporelles et produit tiré d'autres sorties d'immobilisations corporelles	72	51 021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(43 899)</b>	(22 835)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme	155 000	200 000
Paiement au titre des obligations locatives	(3 790)	(12 995)
Produit tiré de l'émission d'actions	345	5 123
Rachat et annulation d'actions	(56 700)	(32 018)
Rachats d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(13 863)	(19 555)
Retenues d'impôt payées dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises	(8 044)	(15 240)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>72 948</b>	125 315
<b>Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises</b>	<b>(99)</b>	357
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>	<b>1 554</b>	(76 580)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>89 642</b>	150 417
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>91 196 \$</b>	73 837 \$
Sommes versées en trésorerie au cours de la période au titre de ce qui suit (comprises dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles)		
Intérêts	16 565 \$	14 259 \$
Impôt sur le résultat, déduction faite des remboursements	5 760	6 095

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 12)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 31 mars 2024

(Les montants des tableaux sont en milliers ou en milliers de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)

### 1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (la « Société » ou « Gildan ») est située au Canada et a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société a pour principale activité commerciale la confection et la vente de vêtements de sport, d'articles chaussants et de sous-vêtements. L'exercice de la Société prend fin le dimanche le plus près du 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Société est situé au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 3300, Montréal (Québec). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2024 et pour la période de trois mois close à cette date comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La Société est une entité ouverte inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole GIL.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'*« IASB »*). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2023. La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme le décrit la note 2 d) plus loin.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 1<sup>er</sup> mai 2024.

#### b) Caractère saisonnier des activités

Les ventes nettes de la Société sont soumises à des variations saisonnières. Les ventes nettes sont historiquement les plus élevées aux deuxième et troisième trimestres.

#### c) Secteurs opérationnels

La Société gère ses activités comme un secteur opérationnel à présenter.

#### d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

##### Modifications à l'*IAS 1, Présentation des états financiers*

Le 23 janvier 2020, l'*IASB* a publié des modifications à portée restreinte à l'*IAS 1, Présentation des états financiers*, afin de clarifier la manière de classer la dette et les autres passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications (qui touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière) clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquent explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif; clarifient que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; et précisent que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'*IASB* a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications d'*IAS 1*)*. Ces modifications supplémentaires apportent des éclaircissements quant au traitement des effets sur le classement des clauses restrictives et les informations à fournir à leur sujet si une entité est tenue de respecter les clauses restrictives au plus tard à la date de clôture, et si elle est tenue de les respecter seulement après la date de clôture. Les modifications de 2020 et les modifications de 2022 (collectivement, « les modifications ») sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et sont appliquées rétrospectivement. Les modifications à l'*IAS 1* n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### **3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES**

#### **Absence de convertibilité**

En août 2023, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, portant sur l'absence de convertibilité. Ces modifications visent à exiger que les entités appliquent une approche cohérente pour apprécier si une monnaie est convertible en une autre monnaie et déterminer le cours de change à utiliser et les informations à fournir lorsqu'elle ne l'est pas. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société. L'adoption anticipée est permise.

#### **IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers**

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, afin d'améliorer les informations présentées sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses exigences de l'IAS 1. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

### **4. CRÉANCES CLIENTS**

	<b>31 mars 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Créances clients	523 417 \$	423 663 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(11 274)	(11 165)
	<b>512 143 \$</b>	<b>412 498 \$</b>

Au 31 mars 2024, les créances clients traitées aux termes d'un contrat d'achat de créances s'élevaient à 208,2 millions de dollars (270,9 millions de dollars au 31 décembre 2023). Le contrat d'achat de créances, qui permet la vente de créances clients d'un maximum de 400 millions de dollars à la fois, vient à échéance le 18 juin 2024, sous réserve de prorogations annuelles. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de créances client vendues, y compris le recouvrement. La différence entre la valeur comptable des créances vendues aux termes du contrat et la contrepartie reçue au moment du transfert s'élevait à 3,4 millions de dollars (4,1 millions de dollars en 2023) pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, et a été comptabilisée dans les charges bancaires et autres charges financières.

L'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients se présente comme suit :

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'ouverture de la période	(11 165) \$	(15 394) \$
Reprise de perte de valeur (perte de valeur) des créances clients	(343)	2 269
Radiation de créances clients	234	394
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à la clôture de la période	<b>(11 274) \$</b>	<b>(12 731) \$</b>

## 5. STOCKS

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Matières premières et stocks de pièces de rechange	171 560 \$	165 527 \$
Travaux en cours	65 659	57 938
Produits finis	899 998	865 976
	<b>1 137 217 \$</b>	<b>1 089 441 \$</b>

## 6. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif <sup>1)</sup>	Montant en principal		Date d'échéance
		31 mars 2024	31 décembre 2023	
<b>Partie non courante de la dette à long terme</b>				
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain <sup>2)3)</sup>	6,6 %	390 000 \$	235 000 \$	Mars 2027
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement <sup>2)4)</sup>	4,3 %	300 000	300 000	Juin 2026
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement <sup>5)</sup>	2,9 %	100 000	100 000	Août 2026
Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du SOFR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement <sup>5)6)</sup>	2,9 %	50 000	50 000	Août 2026
		<b>840 000 \$</b>	<b>685 000 \$</b>	
<b>Partie courante de la dette à long terme</b>				
Prêt à terme à prélèvement différé, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement <sup>2)4)</sup>	6,9 %	300 000	300 000	Mai 2024
		<b>300 000 \$</b>	<b>300 000 \$</b>	
<b>Dette à long terme (y compris la partie courante)</b>		<b>1 140 000 \$</b>	<b>985 000 \$</b>	

- 1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.
- 2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), portant intérêt au SOFR à terme ajusté (comprend un ajustement du taux de référence de 0 % à 0,25 %) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.
- 3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 34,2 millions de dollars (36,0 millions de dollars au 31 décembre 2023) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.
- 4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).
- 5) Les effets non garantis émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.
- 6) Le taux SOFR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,57 %.

Le 26 mai 2023, la Société a modifié son prêt à terme de 300 millions de dollars pour y inclure un prêt à terme à prélèvement différé supplémentaire de 300 millions de dollars d'une durée de un an à compter de la date d'entrée en vigueur. Toutes les autres modalités du contrat étant demeurées inchangées.

En date du 31 mars 2024, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières.

## 7. COÛTS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES À DES ACQUISITIONS

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	— \$	507 \$
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	1 252	2 711
(Profit net) perte nette à la sortie et à la réduction de valeur d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	(454)	(383)
<b>Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions</b>	<b>798 \$</b>	<b>2 835 \$</b>

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 se rapportent à des coûts engagés pour l'achèvement d'activités de restructuration amorcées au cours d'exercices antérieurs. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de trois mois close le 2 avril 2023 se rapportaient principalement à la fermeture, en décembre 2022, d'une usine de filature aux États-Unis et aux coûts de sortie liés à la résiliation du contrat de location d'une installation de filature déjà fermée.

## 8. AUTRES INFORMATIONS

### a) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	27 166 \$	24 605 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	3 371	3 259
Ajustement au titre de la variation de l'amortissement incluse dans les stocks à l'ouverture et à la clôture de la période	(2 671)	(3 402)
Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels	2 334	2 101
<b>Amortissement des logiciels</b>	<b>1 388</b>	<b>1 373</b>
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles compris dans le bénéfice net	31 588 \$	27 936 \$

Au 31 mars 2024, les immobilisations corporelles comprennent une tranche de 74,8 millions de dollars (185,2 millions de dollars au 31 décembre 2023) de bâtiments et de matériel non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Au 31 mars 2024, les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 1,1 million de dollars (1,2 million de dollars au 31 décembre 2023) au titre de logiciels non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Ces actifs ne sont amortis qu'à partir du moment où ils sont prêts pour utilisation.

Au 31 mars 2024, la Société s'était engagée à hauteur d'environ 101,2 millions de dollars en ce qui a trait à l'acquisition d'immobilisations corporelles liées principalement à des projets d'expansion de la capacité de fabrication.

## 8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

### b) Charges financières, montant net

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Charges d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti <sup>1)</sup>	<b>16 034 \$</b>	11 406 \$
Charges bancaires et autres charges financières	<b>4 871</b>	5 276
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	<b>1 013</b>	703
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	<b>106</b>	52
Perte (profit) de change	<b>702</b>	(485)
<b>Charges financières, montant net</b>	<b>22 726 \$</b>	16 952 \$

1) Déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif de néant (1,0 million de dollars en 2023) pour la période de trois mois close le 31 mars 2024.

### c) Transactions entre parties liées

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société a engagé des dépenses de 0,2 million de dollars auprès d'une société contrôlée par l'ancien président et chef de la direction.

### d) Obligations locatives

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration.

Le tableau suivant présente les obligations locatives comptabilisées à l'état de la situation financière :

	<b>31 mars 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Courantes	<b>14 225 \$</b>	14 161 \$
Non courantes	<b>80 098</b>	83 900
	<b>94 323 \$</b>	98 061 \$

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs en vertu des contrats de location non résiliables (y compris les contrats de location à court terme) au 31 mars 2024 :

	<b>31 mars 2024</b>
Moins de un an	<b>21 456 \$</b>
De un à cinq ans	<b>63 150</b>
Plus de cinq ans	<b>48 432</b>
	<b>133 038 \$</b>

Le total des sorties de fonds liées aux obligations locatives comptabilisées (y compris les intérêts) pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 s'est élevé à 4,8 millions de dollars (13,7 millions de dollars en 2023), dont une tranche de 3,8 millions de dollars (13,0 millions de dollars en 2023) au titre des sorties de fonds liées aux activités de financement. La diminution des sorties de fonds est essentiellement imputable à la résiliation d'un contrat de location en 2023.

### e) Cession-bail

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente visant la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. Le produit de la cession de 51,0 millions de dollars, qui représente la juste valeur du centre de distribution, a été comptabilisé dans le tableau consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie au poste « Produit de la cession-bail d'immobilisations corporelles et produit tiré d'autres sorties d'immobilisations corporelles », dans les activités d'investissement. La Société a inscrit un actif au titre de droits d'utilisation de 3,9 millions de dollars et une obligation locative de 15,5 millions de dollars à la date de passation du contrat. De plus, un profit avant impôt sur la vente de 25,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars après impôt) a été comptabilisé en tant que profit sur une cession-bail dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global.

**8. AUTRES INFORMATIONS (suite)****f) Coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et à des frais de services-conseils connexes en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires et aux attributions spéciales de maintien en poste**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé dans les charges de ventes et charges générales et administratives une charge de 17,2 millions de dollars, composée de charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services de 15,4 millions de dollars, d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,1 million de dollars au titre des coûts liés à la cessation d'emploi du chef de la direction et d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 0,7 million de dollars au titre des attributions spéciales de maintien en poste. La juste valeur totale de ces attributions spéciales de maintien en poste à la date d'attribution s'élève à 8,6 millions de dollars, dont une tranche de 6 millions de dollars se rapporte à des attributions qui seront acquises le 31 décembre 2024 et une tranche de 2,6 millions de dollars se rapporte à des attributions qui seront principalement acquises le 31 décembre 2025, sous réserve de satisfactions de conditions de performance. Le coût de ces attributions est comptabilisé en tant que charge de rémunération fondée sur des actions sur les périodes d'acquisition respectives.

Au 31 mars 2024, les créateurs et charges à payer comprennent un montant d'environ 26 millions de dollars au titre des indemnités de départ impayées, des sommes à payer dans le cadre du régime d'épargne retraite complémentaire à l'intention des membres de la direction et de la rémunération fondée sur des actions à l'égard de l'ancien chef de la direction. Ce dernier soutient qu'il a droit à une compensation de départ totale d'environ 38 millions de dollars (ce montant est contesté par la Société, qui le juge supérieur à ce que prévoyait le contrat d'emploi de l'ancien chef de la direction). Les montants comptabilisés dans les créateurs et charges à payer reposent sur l'hypothèse d'un congédiement sans motif valable.

**g) Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société**

Au premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé dans les charges de ventes et charges générales et administratives une charge de 2,5 millions de dollars au titre des charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services ayant trait au processus d'examen annoncé entrepris par la Société après la réception d'une indication d'intérêt non contraignante confidentielle visant l'acquisition de la Société.

**h) Coût des ventes**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les profits nets sur l'assurance ont été de néant (3,3 millions de dollars en 2023). Le profit de 3,3 millions de dollars inscrit dans le coût des ventes du premier trimestre de 2023 se rapporte aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits nets sur l'assurance se rapportaient principalement à l'excédent des recouvrements d'assurance à recevoir, qui correspondent au coût de remplacement du matériel endommagé, sur la valeur comptable nette des immobilisations corporelles radiées.

## 9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### Instruments financiers – valeurs comptables et justes valeurs

Les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé non audité de la situation financière, se présentaient comme suit :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs financiers</b>		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 196 \$	89 642 \$
Créances clients	512 143	412 498
Actifs financiers inclus dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	49 134	45 136
Créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants	12 985	12 863
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Actifs financiers dérivés inclus dans les charges payées d'avance, les acomptes et les autres actifs courants	28 135	15 797
<b>Passifs financiers</b>		
Coût amorti		
Créditeurs et charges à payer <sup>1)</sup>	414 793 \$	403 534 \$
Dette à long terme – portant intérêt à des taux variables	1 040 000	885 000
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes <sup>2)</sup>	100 000	100 000
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments financiers dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	12 423	4 760

- 1) Les créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 14,9 millions de dollars (12,5 millions de dollars au 31 décembre 2023) aux termes d'ententes de financement de la chaîne d'approvisionnement (affacturage inversé) conclues avec une institution financière, en vertu desquelles les montants que la Société doit à certains fournisseurs peuvent être recouvrés par ces derniers auprès d'une institution financière avant leur échéance initiale. Ces soldes sont classés dans les créditeurs et charges à payer et les paiements connexes, dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, étant donné que l'objectif principal de l'entente est de fournir du financement au fournisseur et non pas à la Société, que l'entente ne prolonge pas de façon importante les modalités de paiement au-delà des modalités normales convenues avec les autres fournisseurs et qu'aucun report supplémentaire ou sûreté spéciale porté en garantie de ces paiements n'est inclus dans l'entente. Les créditeurs et charges à payer comprennent également des soldes à payer de 32,7 millions de dollars (49,0 millions de dollars au 31 décembre 2023) découlant essentiellement d'un délai d'une semaine entre le recouvrement des créances vendues et la remise hebdomadaire à la banque qui est la contrepartie aux termes du contrat d'achat de créances, dont il est question à la note 4 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.
- 2) La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes s'élevait à 96,9 millions de dollars au 31 mars 2024 (98,6 millions de dollars au 31 décembre 2023).

### Actifs et passifs financiers à court terme

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, car ils portent intérêt à des taux variables ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des instruments similaires.

### Actifs non courants et dette à long terme portant intérêt à des taux variables

La juste valeur des créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants, et de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables de la Société, se rapproche également de leur valeur comptable respective, car les taux d'intérêt utilisés pour évaluer leur valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels sur le marché.

### Dette à long terme portant intérêt à des taux fixes

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et en utilisant des taux d'actualisation basés sur le rendement à l'échéance pour des émissions similaires. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes a été évaluée en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

## 9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

### **Instruments dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture efficaces et sont composés de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes du contrat de prêt et des effets non garantis. La juste valeur de ces contrats à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance selon le taux inscrit au contrat et la valeur du contrat à l'échéance selon le taux qu'une contrepartie utiliserait pour renégocier les mêmes modalités de contrat à la date d'évaluation dans les conditions actuelles. La juste valeur des contrats d'option est évaluée au moyen de modèles d'évaluation des options utilisant diverses données combinant des cours du marché et des données corroborées par le marché, incluant des estimations relatives à la volatilité et des écarts de crédit ajustés en fonction des options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée en fonction des données de marché, en évaluant la différence entre le taux fixe du marché et la courbe à terme pour les taux d'intérêt variables applicables.

Les instruments financiers dérivés ont été évalués en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

## 10. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Risque de change	(2) \$	(2 178) \$
Risque marchandises associé aux prix	6 617	5 225
Risque de taux d'intérêt	2 912	(2 763)
Impôt sur le résultat	—	22
Montants reclassés des autres éléments du résultat global aux stocks, relativement au risque marchandises associé aux prix	(3 221)	2 848
Montants reclassés des autres éléments du résultat global au bénéfice net, relativement au risque de change, au risque marchandises et au risque de taux d'intérêt inclus dans ce qui suit :		
Ventes nettes	152	540
Coût des ventes	—	(55)
Charges de vente et charges générales et administratives	(129)	770
Charges financières, montant net	(1 768)	923
Impôt sur le résultat	(8)	(22)
Autres éléments du résultat global	<b>4 553 \$</b>	<b>5 310 \$</b>

Au 31 mars 2024, le cumul des autres éléments du résultat global de 18,2 millions de dollars comprenait des profits nets différés sur les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap liés aux marchandises de 8,1 millions de dollars, des profits nets différés sur les contrats de swap de taux d'intérêt de 10,4 millions de dollars et des pertes nettes différées sur les contrats de change à terme de 0,3 million de dollars. Une tranche d'environ 14,3 millions de dollars des profits nets présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassée dans les stocks ou dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois.

## 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action :

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Bénéfice net – de base et dilué(e)	<b>78 667 \$</b>	97 617 \$
Bénéfice de base par action		
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	<b>168 869</b>	179 543
Bénéfice de base par action	<b>0,47 \$</b>	0,54 \$
Bénéfice dilué par action		
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	<b>168 869</b>	179 543
Plus l'effet dilutif des options sur actions, des UAI visant des actions nouvelles et des actions ordinaires détenues en fiducie	<b>108</b>	300
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	<b>168 977</b>	179 843
Bénéfice dilué par action	<b>0,47 \$</b>	0,54 \$

Sont exclues du calcul ci-dessus pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 : aucune option sur actions (1 132 737 en 2023) et aucune UAI visant des actions nouvelles (25 614 en 2023) qui étaient réputées être antidilutives.

**12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE****a) Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – autres éléments**

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Perte nette latente (profit net latent) sur change et sur dérivés financiers	(429) \$	(100) \$
Charges (recouvrements) de restructuration hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels (note 7)	(454)	(383)
Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des profits et des pertes différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net	845	5 817
Autres actifs non courants	770	(6 641)
Autres passifs non courants	(1 951)	(3 465)
	<b>(1 219) \$</b>	<b>(4 772) \$</b>

**b) Variations des transactions sans effet de trésorerie**

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Dividendes à payer	34 546 \$	33 566 \$
Actions rachetées à des fins d'annulation incluses dans les créateurs et charges à payer	(9 951)	—
Entrées nettes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles comprises dans les créateurs et charges à payer	(7)	(7 171)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et de logiciels compris dans les autres actifs courants	(53)	—
Ajouts d'actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les obligations locatives	207	4 185
Valeur attribuée hors trésorerie créditee au capital social provenant d'actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et à l'exercice d'options sur actions	10 287	15 179
Reclassement du surplus d'apport aux créateurs et charges à payer par suite de la modification touchant le règlement des unités d'actions incessibles	13 504	—
Montants à payer relatifs aux UAI visant des actions émises devant être réglées en trésorerie	1 089	—
Rémunération différée créditee au surplus d'apport	496	(2 075)

**c) Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement**

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Créances clients	(100 638) \$	(149 307) \$
Impôt sur le résultat	(1 219)	271
Stocks	(45 105)	(85 427)
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	(1 455)	(3 790)
Créateurs et charges à payer	6 528	(52 336)
	<b>(141 889) \$</b>	<b>(290 589) \$</b>

### **13. PASSIFS ÉVENTUELS**

#### **Réclamations et litiges**

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

### **14. VENTILATION DES PRODUITS**

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
Vêtements de sport	<b>592 086 \$</b>	587 800 \$
Articles chaussants et sous-vêtements	<b>103 710</b>	115 063
	<b>695 796 \$</b>	702 863 \$

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>31 mars 2024</b>	<b>2 avril 2023</b>
États-Unis	<b>617 985 \$</b>	625 056 \$
Canada	<b>25 326</b>	25 671
International	<b>52 485</b>	52 136
	<b>695 796 \$</b>	702 863 \$